

Le Canada et la Norvège au sein des enjeux arctiques

Une étude narrative et linguistique

Marte Fjeldstad



Mémoire de master

Institut des langues étrangères

UNIVERSITÉ DE BERGEN

Mai 2016

Table des matières

1 Introduction	5
1.1 Thématique de l'étude	5
1.2 Pourquoi cette étude ?	8
1.3 La problématique.....	8
2 Approches théoriques et méthodologiques	11
2.1 La narratologie	11
2.1.1 Introduction	12
2.1.2 Pourquoi la narratologie ?	16
2.1.3 Les prototypes différents	18
2.1.4 Le schéma quinaire.....	18
2.2 La subjectivité dans le langage.....	22
2.2.1 Introduction	22
2.2.2. Les déictiques	23
2.2.3. La modalisation	24
2.2.4 Les présupposés.....	29
2.2.5 Les connecteurs	32
2.3 Bilan	32
2.4 L'approche méthodologique et le corpus	33
3 Analyse.....	36
3.1 Introduction	36
3.2 Le récit de l'Arctique	38
3.2.1 La situation initiale.....	39
3.2.2 La complication.....	42
3.2.3 La réaction.....	45
3.2.4 La résolution.....	53
3.2.5 La situation finale.....	55
3.3 Le rôle directeur	58
3.4 La subjectivité dans le langage.....	60
3.4.1 Introduction	60
3.4.2 Les groupes de phénomènes linguistiques	60
4 Conclusion.....	76
4.1 Le Canada et la Norvège au sein des enjeux arctiques - une étude narrative et linguistique	76
4.2 Les pistes pour des recherches ultérieures	80
Bibliographie.....	82

Remerciements

Je tiens à remercier en tout premier lieu mes directeurs de mémoire, M Øyvind Gjerstad et Mme Kjersti Fløttum. Merci pour vos conseils précieux et votre disponibilité. Sans votre aide, je n'aurais jamais pu rédiger ce mémoire.

Ensuite, j'aimerais remercier Christian pour les corrections finales, et Hans Christian Farsethås à Akademisk skrivesenter de m'avoir aidée avec la bibliographie.

Enfin, merci à ma famille et mes amis. Merci à Mathias, Suzanne et Ilka notamment de m'avoir corrigée et encouragée.

Summary in English

This study constitutes a comparative study of the Canadian and Norwegian Arctic strategy documents. The purpose of the study has been to examine how the Canadian and Norwegian governments present themselves as “heroes” in their own Arctic narrative. To examine these White Papers two different theoretic approaches are used. A narrative approach helps us explore the White papers as a story, formed in five stages: the initial situation, the complication, the reaction, the resolution and the final situation. These stages establish the hypothesis and are tested based on the linguistic and text structural criteria. At the micro level, a subjectivity approach is used, to investigate lexical phenomena supporting the narrative hypothesis. The findings show that both the Canadian and the Norwegian government all in all appear to present themselves as heroes in their own Arctic story in very similar ways.

1 Introduction

Le présent mémoire portera sur le rôle directeur des gouvernements canadien et norvégien dans leurs politiques concernant l'Arctique. Nous présenterons dans ce premier chapitre d'introduction la thématique pour mettre le contexte du mémoire, en 1.1. Ensuite, en 1.2, le but est de montrer la raison pour laquelle nous avons choisi d'entreprendre cette étude. Dans la section 1.3 nous aborderons la problématique, le corpus et la méthodologie.

1.1 Thématique de l'étude

En guise d'introduction à la thématique, nous présenterons d'abord notre question de recherche, qui est formulée comme suit :

Dans une perspective linguistique, comment voit-on que la Norvège et le Canada essayent d'entreprendre un rôle directeur dans les enjeux de l'Arctique ?

Nous avons choisi l'Arctique comme thème de cette étude. L'Arctique signifie les mers et les territoires autour du Pôle Nord situés à l'intérieur du cercle polaire arctique. Les terres continentales englobent le nord de l'Amérique, de l'Europe et de la Sibérie. Les régions insulaires sont l'archipel canadien, le Groenland du Danemark, le Svalbard de la Norvège, la Nouvelle-Zemble, la terre François Joseph, Terre du Nord et les Îles de Nouvelle Sibérie de la Russie (Arctique ou régions arctiques aucune date).

Comme nous le verrons, c'est une région qui subit un grand changement. Le Nord est historiquement connu comme un milieu extrêmement exigeant et difficile, et entouré par des mythes. Les changements climatiques sont en train de transformer l'idée qu'on a eue de l'Arctique comme territoire inaccessible. Les glaces arctiques sont en train de fondre, à cause des changements climatiques, ce phénomène définit par le dictionnaire Oxford comme étant :

« A change in global or regional climate patterns, in particular a change apparent from the mid to late 20th century onwards and attributed largely to the increased levels of atmospheric carbon dioxide produced by the use of fossil fuels. » (Climate change 2016)

Ces changements créent des possibilités, mais aussi des défis. Les possibilités sont les ressources qui deviendront accessibles à l'exploitation grâce à la rétraction des glaces arctiques. Ici, nous pensons à la pêche, mais surtout des ressources non biologiques comme le gaz, le pétrole et le charbon. 30 % des ressources non découvertes mondiales du gaz et 13 % de celles du pétrole sont prévus se trouver dans cette région (Queseth 2015 : 7). Ils représentent pour les gouvernements des États arctiques une possibilité d'obtenir la croissance économique et un moyen d'améliorer la qualité de vie de leur peuple, à court terme.

Les défis sont qu'en exploitant les ressources non biologiques, nous contribuons aux changements dramatiques et à aggraver les conséquences naturelles qui vont s'imposer de plus en plus fortement, dans le futur. Une telle exploitation peut même être anticonstitutionnelle selon les juristes norvégiennes, Beate Sjøfjell et Anita Margrethe Halvorsen : l'Article 112 de la constitution ordonne à l'État norvégien de faire ce qui est nécessaire afin d'assurer au peuple un climat et environnement supportable, et prohibe l'État de faire ce qui peut empêcher un tel objectif (Sjøfjell 2015 cité dans Queseth 2015).

Les gouvernements peuvent choisir de ne pas profiter de cette opportunité, mais contribuer aux objectifs présentés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). L'objectif est de limiter le réchauffement mondial à deux degrés au-dessus de la température de l'époque préindustrielle par une réduction des émissions de gaz à effet de serre (Pachuari 2015). Cela afin d'éviter autant que possible une perte de la biodiversité, des risques de santé humaine, des pertes financières et des changements de conditions de vie, des pertes et dégâts des catastrophes naturelles comme les inondations et érosions (Miljødirektoratet 2015).

D'un point de vue climatique, l'Arctique est une zone clé. Il est territoire révélateur des changements climatiques : selon le Conseil de l'Arctique, la preuve du réchauffement climatique ne se manifeste nulle part aussi fortement que dans la région arctique, qui s'est réchauffé rapidement pendant les quatre dernières décennies, à un rythme moyen presque deux fois plus vite que le réchauffement global. Les effets des changements climatiques pourront avoir des impacts locaux, régionaux et globaux considérables (Le Conseil de l'Arctique 2015).

Mike Hulme explique dans *Why we disagree about climate change*, que les changements climatiques sont passés d'être principalement un phénomène physique à devenir un phénomène culturel, social, politique et éthique (Hulme 2009 : XXV).

Le magazine annuel « 2°C » est publié à Bergen pour présenter les observations scientifiques les plus importantes, transmettre la connaissance des conséquences climatiques et donner un aperçu des processus qui influencent le climat. Les chercheurs du Centre de Bjerknes pour la recherche des Changements Climatiques sont responsables pour le contenu scientifique. Dans le magazine intitulé « Dårlig tid » (« Manque de temps ») avec le thème de l'Arctique, nous pouvons lire :

”Endring

Klimaet i Arktis er i sterk endring med økende temperaturer, smeltende is og endrede økosystemer. Områder som tidligere var utilgjengelige på grunn av isen åpnes nå for utvinning av ressurser og nye seilingsruter.” (Queseth 2015 : 6)

”Changeement

Le climat au sein de l'Arctique fait face à un changement rapide avec des températures qui augmentent, les glaces qui fondent et des écosystèmes qui changent. Des territoires qui étaient inaccessibles à cause des glaces, s'ouvrent maintenant pour l'extraction des ressources et des nouvelles voies maritimes.”

La glace fond et des ressources fossiles deviendront accessibles. D'abord, l'Arctique était inaccessible et peu accueillant. Ensuite, à cause des changements climatiques, qui sont maintenant plus que « juste un phénomène naturel », les glaces arctiques fondent. Cela, à son tour, nous mène devant un choix : la possibilité d'exploiter ou non les ressources fossiles. Les ressources actuellement « ouvertes » à prendre peuvent créer une sorte de « course », où les États arctiques et d'autres acteurs, comme l'UE et la Chine, désirent de s'assurer ces ressources (Commission européenne 2016, Samuelsen et Rapp 2015).

1.2 Pourquoi cette étude ?

Nous comprenons que la région est géopolitiquement importante. En effet, là où il y a des ressources naturelles, il y a des enjeux politiques. Les États arctiques et d'autres acteurs plus éloignés discutent sur cette question de la gestion de ces ressources et l'utilisation de la langue en est au centre. Voilà la raison pour laquelle nous pensons qu'un point de vue linguistique peut apporter beaucoup à cette problématique.

Nous étudierons les livres blancs du Canada et de la Norvège sur l'Arctique. Il s'agit des documents politiques qui expliquent la stratégie du gouvernement en ce qui concerne la gestion de la région arctique. Nous avons l'intention d'étudier ce qui est écrit sur l'Arctique par les politiciens qui prennent des décisions et qui peuvent influencer le futur de cette région.

Dans cette étude, nous nous intéressons à l'emploi de la langue. Nous nous concentrerons sur la manière dont le message est présenté et les moyens linguistiques utilisés afin de communiquer. « La langue est un pouvoir », dit-on. À travers la langue, nous pouvons exprimer des attitudes et des opinions, d'une façon explicite ou implicite.

1.3 La problématique

Comme nous l'avons vu en 1.1, la question de recherche sera la suivante :

Dans une perspective linguistique, comment voit-on que la Norvège et le Canada essayent d'entreprendre un rôle directeur dans les enjeux de l'Arctique ?

Nous procéderons à une analyse comparative des documents stratégiques officiels, publiés par les gouvernements du Canada et de la Norvège, sur leur site web officiel. Le corpus est formé de trois documents : *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir* ainsi que *l'Enoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger pour le Canada*, et *Meld. St. 7 (2011–2012) Melding til Stortinget : Nordområdene - Visjon og virkemidler* (en français « Livre blanc à l'Assemblée nationale de Stortinget : Les régions du Nord – vision globale et mesures

politiques »). Ces documents sont édités par les gouvernements du Canada et de la Norvège respectivement.

En nous basant sur ce corpus de livres blancs, nous procéderons à une méthodologie qualitative. Une telle analyse nous permettra d'entrer profondément dans le texte, une nécessité pour l'analyse linguistique que nous cherchons à faire. Nous ferons des analyses à deux niveaux. Nous procéderons à une analyse au niveau micro, pour ce qui concerne l'étude lexicale du texte. Au point de vue de l'analyse au niveau macro, nous étudierons le texte in extenso.

En ce qui concerne les approches théoriques qui constituent le cadre de nos analyses, nous emploierons l'approche narrative de Jean-Michel Adam au niveau macro (Adam 1997). Au niveau micro nous avons trouvé la perspective de la subjectivité du langage (Kerbrat-Orecchioni 2009) pertinente pour étudier des phénomènes linguistiques différents dans le corpus. Nous utiliserons donc une combinaison d'approches. Ces approches ont été choisies parce que nous espérons que cet ensemble peut contribuer à une analyse plus pertinente : à la fois le texte dans son ensemble et le niveau lexical.

À l'aide de l'approche narrative, nous étudierons les textes constituant le corpus dans leur ensemble. Les textes sont hétérogènes et souvent difficiles à analyser en entier. Mais, grâce au schéma quinaire de Jean-Michel Adam, composé de cinq composantes ou « stades » différents, nous pourrions faire une comparaison des deux textes. Les composantes qui constituent ce schéma sont les suivantes : d'abord la situation initiale, ensuite la complication, puis la réaction, la résolution et enfin la situation finale. Ces composantes nous serviront comme hypothèse et nous verrons dans quelle mesure elles sont réalisées dans les deux livres blancs. Dans ce cadre, nous espérons pouvoir expliciter des rôles narratifs, dont le héros qui nous intéresse particulièrement.

Nous passerons ensuite au niveau du lexique, où nous examinerons des phénomènes variés linguistiques. Nous utiliserons une approche de la subjectivité (Kerbrat-Orecchioni 2009) et nous traiterons des verbes et adjectifs évaluatifs, des déictiques, la modalité épistémique, des relations argumentatives et des présuppositions.

L'objectif est de montrer, à l'aide de moyens linguistiques, que dans leurs propres stratégies pour l'Arctique, le Canada et la Norvège essaient d'entreprendre un rôle « directeur ». Cela veut dire que le Gouvernement du Canada ou le Gouvernement de la Norvège mettent l'accent sur eux-mêmes ou bien l'État, dans leur propre histoire de l'Arctique.

2 Approches théoriques et méthodologiques

Après avoir présenté la narratologie dans la section 2.1, nous aborderons en 2.2 la subjectivité dans le langage. Nous ferons ensuite un bilan des deux approches théoriques dans la section 2.3, avant de présenter la méthodologie et le corpus en 2.4.

2.1 La narratologie

L'approche narrative en littérature date de 1928, quand le folkloriste Vladimir Propp a publié la *Morphologie du conte*. Dans cette œuvre, Propp discute comment analyser le conte de fées. Il cherche des structures en commun dans les contes. Tout d'abord, il problématise la classification des sous-sections (Propp 1968 : 5). Le fait de diviser le matériel en sous-sections est important, parce que le conte de fées est un genre hétérogène et difficile à étudier dans son intégralité. Ensuite, la classification de thème du conte est discutée : on a besoin d'un principe constant, sinon il y aura le chaos (Propp 1968 : 8). Une grande partie du livre est dédiée aux rôles narratifs dans les contes de fées, par exemple le héros et le vilain.

Pour mieux comprendre la perspective narrative, il faut d'abord commencer par répondre à la question « qu'est-ce que un récit ? », car le récit constitue la base des études narratologiques.

Jean-Michel Adam dit dans son livre *Le Récit*, que raconter c'est une forme « si courante, si quotidienne et également répandue que se demander ce que c'est qu'un récit peut paraître superflu. » (Adam 1984 : 9) Ensuite, il dit que dès qu'on parle d'au moins un événement, par exemple un accident, une aventure, même toute une vie, et que cet événement est représenté, c'est-à-dire raconté ou rapporté, on parle d'un récit (Adam 1984 : 10).

Afin de pouvoir analyser des discours des gouvernements canadien et norvégien, la perspective narrative peut servir comme une approche utile dans l'analyse des documents.

Michael D. Jones, Elizabeth A. Shanahan et Mark K. McBeth ont adapté la perspective narrative de Propp pour ses études des textes politiques. Dans *The Science of Stories : Applications of the Narrative Policy Framework in Public Policy Analysis*, ils introduisent cette perspective narrative en ces termes :

“You will stir up very little controversy by asserting that human beings are storytelling animals. We all have at least a rough accounting of what a story is. Stories progress from beginnings, through middles, and have endings. They are composed of characters. There is a plot situating the story and characters in time and space, where events interact with the actions of the characters and the world around them to make the story worthy of telling in the first place. We have all told stories. We have all listened to stories. Indeed, even our thoughts and emotions seem bound by the structure of story. It is not surprising then that whole academic disciplines have been devoted to the study of story and that whole careers have been largely dedicated to a single story or a single story teller such as William Shakespeare or Mark Twain. We are thus, in a sense, *homo narrans*, and there is something about story – or narrative – that feels uniquely human.” (Jones, Shanahan et McBeth 2014 : 1)

2.1.1 Introduction

L'influence des travaux du Russe Vladimir Propp sur la perspective narrative des contes de fées, sera déterminante trente ans plus tard, avec sa traduction américaine en 1958 (Propp 1968 : xi). Alan Dundes était un des premiers à accepter et à appliquer les principes de Propp. C'était beaucoup grâce à Dundes que les travaux de Propp ont été reconnus aux États-Unis (Propp 1984 : x).

Claude Lévi-Strauss et Roman Jakobson ont aussi participé dans la distribution et leur développement. D'autres auteurs ont également contribué à développer cette approche : Algirdas Greimas avec l'analyse des mythes et Claude Bremond avec ses études des contes, enfin Roland Barthes, Tzvetan Todorov et Gérard Genette dans l'approche littéraire (Adam 1984 : 5).

Inspiré par Propp, Paul Larivaille a développé un type de schéma narratif qui décrit la construction du récit (Adam 2011 : 4). Jean-Michel Adam a continué le développement du

schéma narratif, en traitant des séquences narratives (Adam 1997). Nous l’expliquerons en détail dans la section 3.1.3, car ce schéma constitue un élément essentiel dans les analyses narratives.

Dans ce mémoire, nous étudierons la dimension narrative dans la délibération politique telle qu’elle est développée dans le Narrative Policy Framework (Jones et McBeth 2010, Jones 2014a, Jones 2014b), ainsi que chez Fløttum et Gjerstad (2013a, 2013b). Nous présentons ici quelques travaux qui sont pertinents pour notre étude :

Michael D. Jones, Mark K. McBeth et Elisabeth A. Shanahan (avec d’autres) ont introduit le « Narrative Policy Framework », fondé sur la perspective narrative de Vladimir Propp et des travaux qui ont suivi. Nous pouvons lire dans *Communicating Climate Change: Are Stories Better than “Just the Facts”?* que :

“Postpositive policy scholarship has long asserted the importance of narratives—or stories—in shaping public policy through public opinion. In part, the Narrative Policy Framework (NPF) was developed to empirically test this assertion. To assess the relationship between policy narratives and public opinion, NPF posits several causal mechanisms including narrative transportation.” (Jones 2014 : 644)

Nous comprenons que l’importance des récits est reconnue depuis longtemps, mais on n’a pas pu les tester empiriquement. Voilà enfin, grâce au Narrative Policy Framework, un cadre qui permet d’explorer des relations entre des narratives politiques et l’opinion publique.

Jones lance dans ce même article le terme « narrative transportation » et il explique ainsi ce mécanisme en jeu :

“Narrative transportation is a measure used to assess the extent to which individuals exposed to a story are ‘transported’ into that story.” (Jones 2014 : 644)

Autrement dit, la question ici est de savoir dans quelle mesure le récit arrive à “transporter” ou “amener” le lecteur dans son monde, c’est-à-dire le monde qui est créé par le récit.

Par la suite, il émet deux hypothèses : quand « narrative transportation » augmente, il croit que le lecteur i) aurait plus de sentiments positifs pour les personnages dans le récit, ii) trouverait le récit plus persuasif (ibid.). Les sujets de recherche sont divisés en groupes : les sujets qui sont exposés d'un *récit* incluant des données des changements climatiques ainsi qu'un groupe de témoins : où les sujets sont exposés à une simple *liste* de données sur les changements climatiques (Jones 2014 : 650-651). Les résultats montrent que les récits ne sont pas plus « transportables » ou capables de transporter le lecteur dans son monde que des faits listés. Le récit n'est pas plus efficace pour persuader les répondants à accepter des politiques particulières. Pourtant, l'influence du *héros* dans la « transportation » est importante. Le héros peut influencer d'une manière positive les sentiments du lecteur pour ce caractère, selon ce que les chercheurs ont trouvé ici (Jones 2014 : 660). Cela est pertinent pour notre étude, parce que nous étudierons aussi le rôle de héros dans ce mémoire.

Plusieurs travaux montrent que « narrative transportation » peut influencer indirectement dans quelle mesure un récit est persuasif.

“While findings do not support that narratives are any more transportive than fact lists in terms of directly persuading respondents to accept specific climate change policies, the data do show that narrative transportation positively influences affect for hero characters, which extant research demonstrates indirectly influences the persuasiveness of a story.”

(Jones 2014 : 644)

L'utilité de la perspective narrative se manifeste aussi dans le grand débat climatique. Kjersti Fløttum et Øyvind Gjerstad (avec d'autres) ont étudié l'usage du langage et des interprétations du discours délibératif des changements climatiques dans le cadre du projet LINGCLIM. Le livre vert et le livre blanc de l'Afrique du Sud ont servi comme objet d'étude dans leurs articles (2013a, 2013b).

Les documents représentent la politique du gouvernement sud-africain en ce qui concerne l'engagement et la contribution du gouvernement de lutter contre les changements climatiques (2011 : 10). Ils sont analysés d'après l'approche narrative, qui crée un cadre pour étudier les séquences de textes et ainsi pouvoir les analyser sur un plan supérieur. L'approche permet aussi de comparer des séquences de texte hétérogènes. En étudiant cinq « étapes » ou

composantes (voir section 2.1.4) qui construisent un récit, le chercheur est équipé pour trouver les différences et les ressemblances des textes divers en question.

Fløttum et Gjerstad ont développé un cadre d'analyse qui combine des approches discursives et linguistiques. Pour le côté discursif, un tel cadre permet de repérer les personnages différents qui se trouvent dans un texte. Pour le côté linguistique, des mots-clés sélectionnés, tels que « vulnérable », « pauvreté », « inégalité », « juste » et « équitable » sont pris en compte pour une analyse lexicale. Ces mots sont choisis pour voir dans quelle mesure et comment les droits de l'homme et la justice sociale font partie du récit du livre blanc (Fløttum et Gjerstad 2013b : 63).

Ce cadre combinatoire permet d'analyser comment le gouvernement dans le livre vert et blanc présente le phénomène complexe de changement climatique : c'est un phénomène global, mais connu à l'échelle locale, et qui pose des défis en ce qui concerne la justice sociale, équité et droits de l'homme. Ce cadre permet également de prendre en considération les perspectives et les intérêts multiples nationaux et internationaux, et d'examiner l'argumentation utilisée touchant les changements climatiques ainsi que la justice sociale (Fløttum et Gjerstad 2013b : 61).

L'analyse montre que des propriétés narratives et polyphoniques contribuent à une stratégie d'établir le consensus sur la politique en matière de changement climatique. Le gouvernement s'assigne aussi dans le livre vert un rôle de héros. L'Afrique du Sud comme État, s'est assigné un double rôle : le pays contribue aux changements climatiques à travers son économie fondée sur la consommation de combustibles fossiles obsolètes énergivore et doit être assigné un rôle de « vilain ». Pourtant, historiquement, le continent africain a contribué le moins aux émissions de gaz à effet de serre. De plus, ce continent verra les conséquences les plus graves du phénomène, en même temps qu'ayant le moindre moyen de les lutter, et peut ainsi être vu comme « victime » (Fløttum et Gjerstad 2013a : 422).

Nous pouvons voir que Fløttum et Gjerstad ont également trouvé des rôles narratifs dans le livre blanc. Les droits des citoyens sud-africains pauvres sont à peine mentionnés dans le discours. Les pauvres n'ont qu'un rôle passif dans le récit, et ils dépendent de la générosité et la bienveillance du gouvernement (Fløttum et Gjerstad 2013b : 84). Ils sont peints à la fois comme des actants incapables, mais aussi des bénéficiaires grâce au gouvernement. Plus

précisément, les pauvres portent le rôle narratif de « victime » (nous reviendrons aux rôles narratifs dans la section 2.1.2.1) dans le récit. Le gouvernement de son côté s'est assigné le rôle de héros, et ce rôle est aussi le rôle narratif le plus explicite (2013b : 85).

En ce qui concerne la dimension narrative, nous avons maintenant vu que l'étude de la délibération politique est issue de travaux antérieurs plus éloignés dans leur thématique. Nous avons commencé par le conte de Propp, une approche plutôt pour des textes fictionnels littéraires, avant de voir que l'approche narrative peut également servir comme outil pour des textes politiques et comme moyen pour analyser les débats multiples et variés dans notre société. Évidemment, il y a une différence entre les récits réels sur le changement climatique et le récit de l'Arctique d'un côté, et les récits classiques fictionnels comme le conte de fées, de l'autre côté. Pourtant, il y a certaines caractéristiques textuelles qui peuvent être considérées comme similaires. Nous reviendrons sur ce point dans la section suivante.

2.1.2 Pourquoi la narratologie ?

Nous rencontrons le récit tous les jours. La forme du récit semble être parfaitement adaptée aux cerveaux humains. Les récits ont survécu à l'oral de génération à génération. Nous nous rappelons par exemple les contes de fées des frères Grimm, qui ont été transmis à l'oral avant d'être écrits (Cay Dollerup 1999 : 29-30).

Dans Jones & McBeth (2010), nous pouvons lire que la science neurologique connaît maintenant le réseau neuronal dans le cerveau humain responsable pour la narration. Les chercheurs ont trouvé que des dommages dans la partie responsable pour la narration (et par la suite la perte de fonction cognitive de narration) sont beaucoup plus graves pour la qualité de vie du patient que des dommages dans d'autres parties du cerveau. La perte de la capacité de percevoir la réalité à travers des structures narratives a pour résultat une perte de l'identité pour le patient, parce qu'il n'est plus capable de retenir le passé et construire le futur (2010 : 330).

Fløttum dit dans *La narrativisation, un trait unificateur des genres du discours climatique ?* que l'approche narrative semble particulièrement pertinente pour des études comparatives et

en conséquence apparaît comme un outil pour mieux comprendre le débat sur le changement climatique (2014 : 250).

Les textes délibératifs dans le débat sur les changements climatiques sont hétérogènes. Nous observons une multitude de genres : des rapports et articles scientifiques, genres journalistique différents, documents, programmes et manifestes politiques, programmes des ONG, blogs, discussions sur différents sites de médias sociaux et récits personnels (Fløttum 2014 : 241). Nous comprenons que cette multitude de genres peut être un défi à analyser. Afin de pouvoir faire une comparaison des textes délibératifs différents, nous avons besoin d'un outil permettant de voir des similitudes et des différences entre ces textes/délibérations. L'approche narrative permet cette comparaison en proposant le schéma narratif, ou quinaire : nous expliquerons ce schéma en détail dans la section 2.1.4.

Mais comme explique Fløttum dans l'article mentionné : l'analyse narrative

« (...) n'est qu'un cadre. Pour comprendre ce qui est réellement dit, il faudra passer du niveau macro- au niveau micro-, et entreprendre des analyses approfondies de faits linguistiques précis. Il y a de nombreux phénomènes qui sont particulièrement pertinents pour le discours climatique : expressions épistémiques, déontiques et axiologiques, connecteurs, pronoms, choix lexicaux, métaphores, discours rapportés. » (Fløttum 2014 : 250)

C'est pour cela que nous combinerons l'approche narrative au niveau du texte en entier (macro) avec une approche au niveau des phrases ou des mots (micro). Nous présenterons cette deuxième approche plus tard, dans la section 2.2 sur la subjectivité du langage. Ainsi, nous espérons que ces deux approches conduisent à une analyse qui donne à la fois un aperçu et un approfondissement des séquences de texte en question.

Dans cette section, nous avons vu l'importance du récit et l'utilité de l'approche narrative. L'approche narrative est un moyen afin de pouvoir comparer des textes qui autrement semblent difficiles à comparer à cause de leur hétérogénéité.

Étant donné que notre étude sur les livres blancs canadien et norvégien est comparative, l'approche narrative est pertinente dans ce travail. Elle nous permet de comparer ces

documents politiques à travers une structure narrative en cinq composantes. Ces cinq composantes facilitent l'observation des différences et ressemblances des documents.

2.1.3 Les prototypes différents

Dans *Les textes : types et prototypes*, Jean-Michel Adam (Adam 1997) nous présente cinq prototypes séquences de texte. Selon lui, les séquences de texte peuvent être classifiées dans ces cinq prototypes différents : la séquence narrative (ou du récit), la séquence de la description, la séquence de l'argumentation, la séquence de l'explication et la séquence du dialogue.

Cette classification peut être utile à un certain degré. Pourtant, il est difficile d'analyser des textes entiers, car ils sont souvent très hétérogènes, comme nous l'avons déjà mentionné dans la section précédente. Nous pouvons trouver une ou plusieurs séquences(s) emboîtées(s) dans une autre séquence. C'est pour cela que nous ne pouvons que classifier des *séquences* de texte et non un texte en entier.

Les trois documents politiques dans notre corpus semblent être des textes plus délibératifs que narratifs. Nous y trouvons des arguments et des commentaires dans les textes qui portent sur l'agenda futur du gouvernement, et qui servent à un objet rhétorique pour créer un consensus autour des stratégies gouvernementales arctiques. Dans ce sens, peut-être il y a peu de récit, mais comme proposé dans Fløttum et Gjerstad (2013a) :

“However, our hypothesis is that discussions on political problems and solutions are conceptualised as narratives, even though they may be structured as e.g. argument and conclusion, formulation and reformulation. “ (2013a : 420)

2.1.4 Le schéma quinaire

Ce schéma résume en cinq composantes le récit. Selon Adam cette structure est la structure prototypique de la séquence narrative. Pourtant, les textes sont hétérogènes, et pour cette

raison-là on ne peut pas compter trouver la structure complète, ou autrement dit toutes les composantes, dans chaque texte.

Selon le schéma prototype d'Adam, nous avons les cinq composantes suivantes : la situation initiale ou l'orientation, la complication ou le déclencheur, l'action (même plusieurs actions ou bien réactions), la résolution ou le dénouement, et la situation finale. Mais le schéma complet avec toutes ses composantes n'est pas obligatoire. La complication en premier, ainsi que la réaction et la résolution dans une seconde mesure sont les séquences centrales pour former un récit.

Pour le récit, nous nous intéressons surtout aux rôles narratifs ; en effet il peut y avoir un « héros », un « vilain » et une « victime ». Nous reviendrons sur ce point dans le sous-chapitre 2.1.2.1 Les rôles narratifs. Pour illustrer le schéma quinaire, présenterons deux exemples. Le premier exemplifie ce qui pourrait être un « récit climatique », et est issu d'une analyse de Fløttum (2014 : 242) :

« Le récit climatique » pour la situation générale du changement climatique :

Situation initiale : Les émissions de CO² ont augmenté dramatiquement entre 1990 et 2007

Complication : Le réchauffement global a causé des problèmes sérieux dans de nombreuses régions

Réaction : L'ONU a organisé une conférence internationale à Copenhague en 2009 (la COP 15) pour discuter les actions à entreprendre contre le changement climatique

Résolution : Mais les États négociateurs ne sont pas arrivés à conclure un accord les engageant à entreprendre des mesures concrètes

Situation finale : Le changement climatique constitue une menace sérieuse pour notre planète et ceux qui y ont contribué le moins sont ceux qui sont les plus vulnérables aux conséquences

Un tel schéma crée un point de départ commun pour les textes hétérogènes qu'on cherche à comparer. Dans Fløttum (2014), les deux textes *Human development Report 2007-2008* (HDR) et *World Development Report 2010* (WDR) sont comparés. Le premier rapport fournit une mise à jour sur l'état du monde et comment sont les opportunités qu'ont les gens à la réalisation du soi et à mener une vie saine et épanouissante (Watkins et al. 2007). Le deuxième rapport traite du développement économique et le message principal est qu'un

monde apportant des solutions intelligentes sur le plan climatique est possible à atteindre si la communauté internationale agit maintenant, ensemble et sur plusieurs plans (Ross-Larson et al. 2009). Une comparaison basée sur ce schéma peut contribuer à cette analyse de texte et donner les résultats suivants :

« Les deux textes se focalisent sur les causes du changement climatique dans la situation initiale de leur exposé, mais ils diffèrent dans leur façon de développer le reste du schéma narratif. Le focus principal du *WDR* est la composante (ré)action, tandis que le texte *HDR* semble porter plus d'attention à la composante de la complication et à l'évaluation. Cette différence peut s'expliquer par leurs interprétations différentes des faits présentés, qui à leur tour aboutissent à des histoires différentes. » (2014 : 248)

Ces deux textes en question ont selon le schéma narratif des ressemblances et des différences concrètes. Nous voyons ainsi que les composantes du schéma narratif peuvent créer un fond pour comparer les textes.

Comparons maintenant le schéma du « Récit climatique » au schéma du « Récit de l'Arctique », que nous avons développé pour ce mémoire :

Situation initiale : L'Arctique est harmonieux et intact, et à part quelques explorateurs courageux, peu de personnes connaissent la région.

Complication : Le changement climatique fait fondre la glace de l'Arctique.

Réaction : La course à l'exploitation des ressources arctiques devenues accessibles et la souveraineté des États au sein de l'Arctique deviennent des sujets majeurs.

Résolution : Grâce à la coopération, une solution au sein de l'Arctique se montre possible ; les gouvernements norvégien et canadien reconnaissent que le Conseil de l'Arctique joue un rôle majeur dans cette coopération.

Situation finale : La répartition sera juste, grâce à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Ce schéma narratif est créé à partir du corpus, le dernier est traité en détail dans la section 2.4 sur la méthodologie. Le schéma représentera donc les trois textes écrits par les gouvernements canadien et norvégien. Ainsi, ce schéma forme un cadre commun et un point de départ afin de pouvoir comparer les structures des trois textes.

Dans le récit, nous remarquons que la composante « complication » au schéma de l'Arctique se distingue du premier sur le changement climatique. Au premier coup d'œil, la complication peut sembler être quelque chose de positif : l'accès aux ressources. Nous pouvons donc discuter si cela est vraiment une « complication » ou non. Cela dépend de la perspective qu'ont les gouvernements : s'ils se préoccupent plus à réduire l'impact des changements climatiques (correspondant au récit climatique de Fløttum ci-dessus), ou bien s'ils se concentrent plus sur l'accès aux ressources et la croissance économique potentielle. Sinon, nous pourrions observer un mélange de ces deux perspectives, où les gouvernements essaient de balancer au milieu ces deux « pôles » : exploiter des ressources non biologiques en même temps qu'ils défendent une politique durable. Nous reviendrons à cette question plus en détail dans le chapitre d'analyse sous la section 3.2.

2.1.2.1 Les rôles narratifs

Comme mentionné dans la section précédente, il peut y avoir un ou plusieurs rôles narratifs dans le récit. Il y a le « vilain », le « héros » et la « victime. Les rôles narratifs ne sont pas toujours très explicites, et nous ne trouvons souvent que des indices des rôles. Ils ne sont pas « obligatoires » dans le récit. Pourtant, afin d'avoir des actions dans le récit, il faut bien un acteur.

Dans notre question de recherche, nous référons aux rôles narratifs :

*Dans une perspective linguistique, comment voit-on que la Norvège et le Canada essaient d'entreprendre **un rôle directeur** dans les enjeux de l'Arctique ?*

C'est surtout la volonté d'entreprendre un rôle de « héros » dans « le récit de l'Arctique » qui nous intéresse. D'abord, il faut dire qu'évidemment il n'est que naturel que les gouvernements prennent un rôle de directeur et leader de son pays. Également, il est naturel qu'ils veuillent se montrer sous un angle positif envers son peuple et la communauté internationale.

Mais *comment* font les gouvernements pour se montrer sous un angle positif ? Comment est-ce qu'on peut *observer* dans les documents que les gouvernements essaient d'entreprendre un

rôle directeur pour ce qui concerne l'Arctique ? Nous cherchons des traits au niveau de la structure du texte, dans une perspective macro. L'approche narrative forme un cadre de comparaison pour ces trois documents en question.

Nous cherchons également des traits au niveau lexical. Dans le chapitre suivant, nous expliquerons l'approche de la subjectivité dans le langage. Cette deuxième approche nous propose des moyens pour examiner des petits phénomènes linguistiques au niveau micro. Il peut y être un adjectif ou un verbe qui dans son contexte implique le rôle de « héros » des gouvernements. Présentons maintenant cette approche.

2.2 La subjectivité dans le langage

2.2.1 Introduction

Au niveau micro du texte, nous utiliserons une approche de la subjectivité du langage, développé par Catherine Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni 2009). Nous nous concentrerons principalement sur les verbes et les adjectifs évaluatifs ainsi que les déictiques et les présuppositions dans ce chapitre. Ensuite, la modalité épistémique et les connecteurs vont être brièvement définis. Tous les phénomènes linguistiques mentionnés ici vont être traités dans le chapitre suivant, dans notre analyse.

Les phénomènes linguistiques sont liés à la situation d'énonciation. Par *énonciation*, nous entendons avec Benveniste

« (...) l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication. Le locuteur (ou énonciateur) adresse un énoncé à un allocutaire, dans des circonstances spatio-temporelles particulières. Ce faisant, il 'implante l'autre en face de lui' comme partenaire et réfère au monde par son discours. » (Benveniste 1974 : 82 cité dans Riegel et al. 1999 : 575).

L'acte d'énonciation se réalise selon Tomassone avec les trois éléments suivants, caractérisant la situation particulière :

- ses participants (le locuteur et le destinataire)

- un lieu et un moment (constituent le cadre spatio-temporel)
- un environnement particulier (2002 : 19).

« Tout énoncé est produit par un sujet énonciateur, qui même discrètement, peut lui imposer ses marques. » (ibid.). Autrement dit, nous rencontrons des traces de la « subjectivité » dans le texte ou le discours. Kerbrat-Orecchioni dit que l'emploi de toute unité lexicale peut être considéré comme subjectif en un sens (2009 : 113). Elle exemplifie : « (...) même une assertion telle que « Pierre court » peut prêter à contestation (« mais non, il marche ») (ibid.). »

Tout d'abord, nous étudierons les déictiques, unités linguistiques dont le sens ne peut être perçu que par un retour à la situation d'énonciation qui permet d'identifier leur référent. Ici, nous étudierons de plus près le pronom personnel. Ensuite, nous examinerons l'ensemble des éléments qui expriment l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé : la modalisation.

2.2.2. Les déictiques

Les déictiques ne peuvent être interprétés qu'à partir de la situation d'énonciation. Avec l'exemple « Je reviens ici dans dix minutes », nous devons nous poser les questions suivantes : qui est « je », où est « ici » et « dans dix minutes », c'est quand ?

Les pronoms personnels « *Je, tu, nous, vous* et *on* sont des pronoms sans antécédent dont le référent est identifié à partir de la situation de discours où ils sont employés. » (Riegel et al. 2015 : 363). Le pronom personnel de la troisième personne, « il » ou « ils », peut avoir son contenu anaphorique à partir d'une photo ou le texte précédent.

2.2.2.1 Le pronom personnel inclusif

Nous chercherons des occurrences de « nous » dans le corpus. Comme nous avons déjà vu, le contenu de ce pronom demande un retour à la situation où la phrase incluant ce « nous » a été énoncé. Ce pronom nous intéresse, parce que comme nous le verrons, il peut avoir une tâche

particulière : de rassembler les Canadiens. Il existe deux interprétations de « nous », selon Riegel et al. La première interprétation est inclusive, où on entend dans le « nous » le *je + tu*, ou éventuellement un *vous* s'il s'agit d'un groupe. La deuxième interprétation est exclusive, et on comprend dans le « nous » le *je + ils/elles* (1994 : 196). Considérons des exemples pour mieux voir la distinction :

Le locuteur peut énoncer à son destinataire : « Est-ce que nous deux pouvons aller au cinéma ensemble ? » Le (seul) destinataire comprend qu'il est inclus et que ce sont les deux qui vont aller au cinéma ensemble. Pourtant, si le locuteur dit « J'ai rencontré Paul hier. Nous allons aller au cinéma ce jeudi, tu veux venir avec nous ? » Nous pouvons le comprendre comme l'utilisation d'un « nous » exclusif, ou le destinataire est exclus de ce « nous ». Cette compréhension est soulignée par la distinction entre « tu » et « nous » dans « (...) tu veux venir avec nous ? ».

2.2.3. La modalisation

Dans la Grammaire méthodique du français, nous trouvons chez Riegel et al. une définition de la modalité que nous allons reprendre :

« Dans l'étude de la langue, les modalités sont considérées comme des éléments qui expriment un certain type d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé. Selon C. Bally (1932), toute phrase peut s'analyser en deux éléments : un 'contenu représenté', le *dictum* (ou contenu propositionnel) et une modalité, le *modus*, qui indique la position du locuteur par rapport à la réalité du contenu exprimé. La modalité peut être explicite, comme dans *Il est sans doute parti*, où la locution *sans doute* marque le degré de certitude que le locuteur confère à son énoncé, ou incorporée au *dictum*, comme dans *Je viendrai demain*, où le futur envisage le procès sous l'angle de probabilité. L'absence totale de modalité correspond alors à un 'jugement de réalité'. » (Meunier 1974 : 18, cité dans Riegel et al. 2015 : 975)

2.2.3.1 Les verbes

Comme nous avons vu, Kerbrat-Orecchioni dit que

« (...) l'emploi de toute unité lexicale, et les verbes n'échappent pas à ce règle, peut en un sens être considéré comme subjectif, et même une assertion telle que 'Pierre court', qui peut prêter à la contestation ('mais non, il marche'). » (Kerbrat-Orecchioni 2009 : 113).

Elle continue :

« Cela étant admis, certains verbes (comme 'aimer') sont plus nettement que d'autres ('acheter') marqués subjectivement (le caractère évaluatif du premier apparaissant ainsi dans le fait que 'j'aime les coquelicots' n'implique nullement que 'j'aime les fleurs', alors que si j'achète des coquelicots, cela vaut aussi pour son hyperonyme). » (ibid.).

La valeur évaluative éventuelle des substantifs et adjectifs est généralement prise en charge par le locuteur. Par contre, pour les verbes la situation se pose autrement. Observons les phrases suivantes, avec les verbes « souhaiter » et « prétendre » :

A) Jean souhaite qu'il ait déjà fait ses devoirs.

B) Jean prétend qu'il a déjà fait ses devoirs.

Kerbrat-Orecchioni dit que ces deux verbes véhiculent un jugement évaluatif, mais le statut du jugement est à différent dans un double sens (ibid.).

La phrase A d'un côté, indique que « d'avoir déjà fait ses devoirs » sera *bon* pour Jean, ainsi il peut se reposer. La phrase B, de l'autre côté, indique que « *Jean dit* (verbe *dire* dans un sens « objectif ») qu'il a déjà fait ses devoirs », mais que cela est *faux* selon le *locuteur*.

La différence entre la phrase A et B, est à la fois due à la *nature* du jugement évaluatif (de l'ordre bien/mal ou du vrai/faux) et à la *source* du jugement (qui peut être le locuteur, ou l'agent du procès). Dans la phrase A, Jean est le sujet de « souhaiter ». Dans la phrase B, Jean est toujours le sujet (dans la phrase matrice, en *disant* qu'il a fait ses devoirs). Mais dans le

dernier exemple, le locuteur ajoute son attitude à son énoncé à travers le verbe « prétendre » dans la phrase matrice : parce qu'il juge l'action (avoir fait les devoirs) du sujet (Jean) comme faux. C'est-à-dire, que dans la phrase B *le locuteur* est la source du jugement (et non *Jean*, comme dans A), et juge le contenu de son énoncé comme *faux* (et non *bien*, comme dans A).

Maintenant, la phrase :

C) Jean criaille.

La phrase ajoute un troisième élément à étudier. L'évaluation sur la manière de « crier » est faite par le locuteur ; il est la source de l'évaluation. Mais cette évaluation ne porte ni sur le sujet lui-même (Jean) ni sur un cotexte immédiat du verbe. Il porte sur le procès lui-même, comment l'action (verbe) est faite (Kerbrat-Orecchioni 2009 : 113).

Qui porte le jugement évaluatif ? Cela peut être le locuteur, comme dans la phrase B et la phrase C. Sinon, cela peut être un actant du procès, en général l'agent, qui dans certains cas peut coïncider avec le sujet comme dans la phrase A, où « Jean souhaite que Jean ait fait ses devoirs » (ibid.).

Sur quoi porte l'énoncé ? Il porte soit sur le procès lui-même (et par contrecoup, sur son agent) comme dans la phrase C (les verbes de ce type sont intrinsèquement subjectifs), soit sur l'objet du procès, qui peut être une chose ou bien un individu, comme dans « Jean déteste Marie » ou bien un fait, exprimé par une proposition enchâssée comme phrase A (ibid.).

Quelle est la nature du jugement évaluatif ? Le jugement évaluatif se forme essentiellement en termes de bon/mauvais dans le domaine axiologique ou vrai/incertain avec le problème de la modalisation (2009 : 114).

Kerbrat-Orecchioni propose ainsi des questions à poser afin de pouvoir analyser les verbes. Il s'agit des jugements évaluatifs sur le locuteur comme dans « Jean prétend avoir déjà fait ses devoirs » ou sur l'actant comme dans « Jean souhaite qu'il a déjà fait ses devoirs ». L'énonciation, de sa part, peut porter sur le procès lui-même comme dans « Jean criaille » ou sur l'objet du procès dans « Jean déteste Marie ». La nature du jugement évaluatif peut être dans le domaine de l'axiologique ou de la modalisation. L'évaluation peut se faire sur une

échelle allant de bon à mauvais (axiologique) où sur l'échelle de l'interdiction/permission à l'obligation ou sur l'échelle de possible à impossible (modalité).

2.2.3.2 Les adjectifs

Kerbrat-Orecchioni dit que dans l'usage des adjectifs, « tout est relatif » (2009 : 94). La taille et la distance sont des bons exemples. Un objet peut sembler petit pour une personne, mais grand pour une autre. La distance entre deux endroits ou objets peut être courte ou longue, selon les yeux qui les voient.

Kerbrat-Orecchioni distingue entre des classes affectives et évaluatives pour les adjectifs subjectifs (2009 : 94). Les adjectifs affectifs sont de genre « moche » ou « drôle », et nous n'en trouvons pas nombreux dans un corpus construit de documents formels comme le nôtre. Par contre, les adjectifs évaluatifs, qui sont encore distingués entre non axiologiques (grand, loin, chaud, nombreux) et axiologiques (bon, beau, bien) sont pertinents pour notre corpus.

Les évaluatifs non axiologiques se laissent graduer (la maison est *assez large/très large/plus large que* le chalet vs. « Jean est *plus* célibataire *que* Paul ») et peuvent être employés en structure exclamative, selon les descriptions traditionnelles. Pourtant, Kerbrat-Orecchioni définit ici les évaluatifs non axiologiques d'une autre manière.

Selon Kerbrat-Orecchioni, les évaluatifs non axiologiques sont des adjectifs qui impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent. Dans leur stricte définition lexicale, cela est fait sans énoncer de jugement de valeur ou engagement affectif du locuteur. Pourtant, en contexte, ils peuvent se colorer affectivement ou axiologiquement. Cette évaluation qualitative ou quantitative impliquée dans les adjectifs se fonde à la fois sur *l'objet en soi* qui est qualifié ainsi que sur *l'idée subjective que le locuteur porte sur l'objet*. C'est le fait que *le locuteur transmet ses propres idées subjectives* sur cet objet caractérisé par l'adjectif, qui rend l'adjectif subjectif (2009 : 96-97).

Considérons un exemple : une phrase comme « La maison est grande » doit être interprétée comme « Elle est plus grande que la norme des maisons ». La norme des maisons dépend de l'expérience personnelle du locuteur. C'est ainsi que deux locuteurs peuvent avoir deux

conceptions différentes de la taille de cette maison : celui qui habite dans un petit chalet à la montagne peut dire que la maison est grande par rapport à ses idées d'une maison, et celui qui habite dans un château peut dire que la maison est petite, car il a l'habitude des plus grandes.

Quant aux évaluatifs axiologiques, ils ressemblent aux évaluatifs non axiologiques, car leur évaluation se base aussi à la fois sur ce qui est qualifié, alors la classe de l'objet support de la propriété, ainsi que la spécification du locuteur et l'idée subjective qu'il porte sur l'objet.

De plus, les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet un jugement de valeur positive ou négative. Donc, nous pouvons dire que cette deuxième classe d'adjectifs est doublement subjective : leur usage varie avec la nature particulière du locuteur qui les énonce et dont ils reflètent la compétence idéologique, mais aussi par le fait qu'ils manifestent de la part du locuteur une prise de position en faveur ou non de l'objet dénoté.

2.2.3.3 La modalité épistémique

Il existe plusieurs types de modalités, mais dans cette étude l'accent est mis sur la modalité épistémique et la modalité déontique. Nous les définirons brièvement, en commençant par la première :

« La modalité épistémique concerne nos connaissances du monde, elle exprime les jugements du locuteur par rapport à la fiabilité de l'information transmise » (Dendale 1994 : 25 cité dans Vold 2008 : 62)

Vold (2008) dit que la possibilité épistémique est « une possibilité envisageable, présumée ou probable ». C'est une possibilité hypothétique ou éventuelle. Elle explique que ce type de possibilité est parfois appelé *une possibilité bilatérale* pour souligner qu'il exprime « ce qui peut être, mais qui peut aussi ne pas être » (Le Querler 1996 : 37 cité dans Vold 2008 : 62)

Considérons un exemple : « Peut-être Jean viendra ». Autrement dit, il peut venir, mais il peut aussi ne pas venir.

Nous comprenons ainsi que par l'utilisation de cette modalité, nous pouvons par exemple exprimer une incertitude. La modalité épistémique peut être utile pour une personne qui veut communiquer un message qui n'est pas 100 % vérifié. Quand on parle du futur, par exemple, il est difficile de s'exprimer avec certitude. La modalité épistémique permet de communiquer le message, et en même temps exprimer une sorte d'hésitation pour éviter d'être pris pour responsable d'une promesse qui se démontre fausse.

Passant maintenant à la modalité déontique, nous ne définissons que brièvement ce type de modalité. La modalité déontique révèle comme la précédente une attitude du locuteur par rapport à son énoncé. Tandis que la modalité épistémique exprime une valeur de vérité de la proposition, la modalité déontique exprime une valeur par rapport à l'exécution de ce que dit le locuteur. Nous comprenons pourquoi les modalités épistémiques sont traditionnellement appelées les modalités de *l'être* et les modalités déontiques sont appelées les modalités de *faire* (Pottier 1983, Kronning 1996, 2001 cité dans Vold 2008, 73).

Considérons un exemple. Dans « Jean doit faire ses devoirs », nous voyons une obligation.

Vold continue : l'interlocuteur a un statut central « dans l'analyse des modalités déontiques, car il s'agit de *faire faire* quelque chose à quelqu'un » (ibid.).

La modalité déontique peut également être utilisée pour exprimer le devoir ou l'obligation. Une personne qui veut transmettre un message où il s'impose de faire quelque chose pour soi-même ou pour quelqu'un d'autre peut l'exprimer à travers la modalité déontique. La modalité déontique explicite ce devoir ou obligation qui est exprimé.

2.2.4 Les présupposés

Les présupposés, à la différence des verbes et adjectifs comme vus auparavant, ne constituent pas une partie du discours. Qu'est-ce que sont alors les présuppositions ? Francesca Delogu nous fait comprendre que les présupposés sont difficiles à expliquer d'une manière directe :

« Despite the pervasive nature of presuppositions in language use, this phenomenon has turned out to be hard to explain in a straightforward way. Intuitively, presuppositions are propositions whose truth is taken for granted during a communicative interaction. But there has been no consensus about how presuppositions should be conceived, as semantic or pragmatic relations between sentences and propositions, or between speakers and propositions. » (Delogu 2009 : 195)

Kerbrat-Orecchioni présente la définition suivante dans le *Dictionnaire de l'analyse du discours* :

Pour les linguistes, à l'instar d'O. Ducrot (Ducrot 1972a), la présupposition est l'*acte de présupposer*, et les présupposés sont *des types particuliers de contenus* inscrits dans les énoncés. Les présupposés ont les caractéristiques suivantes : 1) Ils correspondent à des réalités supposées déjà connues du destinataire (évidences partagées ou faits particuliers relevant de ses savoirs préalables), et constituent une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les *posés* (lesquels sont au contraire censés répondre à des informations nouvelles), assurant la cohésion du discours, quand les posés se chargent de sa cohésion. À ce titre, ils sont pris en charge par une sorte de voix collective, et relèvent, d'après O. Ducrot (Ducrot 1984 : 231-233), de la polyphonie énonciative. 2) Ils ne sont pas affectés par la négation ni l'interrogation. 3) Ils ne peuvent, en principe, ni être 'annulés' ni servir de base à l'enchaînement (Kerbrat-Orecchioni 2002 : 468).

Nous entendons ainsi que les présuppositions ont quelques caractéristiques importantes. Tout d'abord, les réalités présentées sont censées être connues par l'allocutaire. Les présupposés sont composés de deux éléments : les réalités « connues » ainsi que les réalités posées, qui sont des nouvelles informations. Ainsi, nous avons à la fois le thème qui assure la cohésion de la phrase (les réalités « connues ») et le rhème (les réalités posées) qui ajoute des nouvelles informations et assure la progression de la phrase.

Nous voyons aussi que les réalités déjà « connues » posent des problèmes pour la négation d'une phrase. La question « Avez-vous arrêté de fumer ? » nous présente des difficultés si nous n'avons jamais fumé. Comment répondre à une telle question ? Par « oui », il est insinué que nous avons déjà fumé, et comme le dit correctement le locuteur, que nous avons finalement arrêté de le faire. Par « non » nous avons uniquement que dit que nous continuerons de fumer !

Cet exemple du verbe aspectuel « arrêter » nous montre qu'il va d'abord falloir identifier le présupposé dans la phrase, avant de pouvoir le nier. Une réponse telle que « (non), nous n'avons *jamais* fumés » est requise afin de pouvoir réfuter la réalité censée être connue (et donc tenue pour « vrai ») dans le verbe d'arrêter.

Kerbrat-Orecchioni présente dans *L'implicite* (1986) différentes classes de présupposés. Elle distingue deux sous-classes qui peuvent être de nature très variable, et ajoute qu'elle ne propose pas une liste complète. Elle propose une typologisation selon deux axes : le type de signifiant responsable de l'existence du présupposé et la nature du contenu présupposé (1986 : 38-39).

Le dernier représente entre autres la sous-classe des présupposés existentiels (« Le roi de la France est chauve ». S'il est chauve ou on peut révéler un autre détail sur ses apparences, c'est qu'il existe). Il y a forcément des présupposés existentiels dans le corpus, et cet axe de la typologisation nous intéressent moins dans ce mémoire. Nous nous concentrerons sur l'autre axe, celui qui porte sur le type de signifiant responsable de l'existence du présupposé.

Voyons ici quelques exemples de nature lexicale. Les présupposés dans la phrase seraient donc les verbes « aspectuels » ou « transformatifs » comme les verbes « continuer » (il est présupposé qu'on a déjà fait l'activité relatée au verbe) ou « se réveiller » (si quelqu'un se réveille cela implique qu'il a dormi auparavant).

Autrement, il peut y avoir des verbes « factifs » ou « contrefactifs » comme les verbes « regretter » (le thème qui est regretté est présupposé être existant) ou « s'imaginer ». Des morphèmes comme « mais », « aussi », « même », « de nouveau », déjà » peuvent également être responsable d'un présupposé, comme dans « Nous regardons le film encore », qui indique qu'on l'a déjà fait une fois avant (1986 : 38).

Nous comprenons que les présupposés peuvent être utiles dans une stratégie rhétorique. Nous verrons dans le chapitre suivant qui porte sur l'analyse, comment les gouvernements peuvent se servir des verbes aspectuels comme nous l'avons vu dans l'exemple « Avez-vous arrêté de fumer ? ».

2.2.5 Les connecteurs

Nous allons maintenant voir une définition des connecteurs. Nous nous basons sur la définition dans Nølke et al. 2004 :

« Les connecteurs étant définis comme constituant une catégorie fonctionnelle, il n’y a rien d’étonnant à ce que différentes parties de discours soient susceptibles de fonctionner comme connecteurs. Ainsi, outre les conjonctions dont la fonction intrinsèque est celle du connecteur, on trouve dans cette catégorie des adverbes (donc, pourtant, ensuite, inversement, ...), certains groupes prépositionnels (par contre, de ce fait, en revanche, ...) et même quelques groupes verbaux (il s’ensuit que, c’est pourquoi, ...). Enfin, on verra que d’autres éléments sont également susceptibles de prendre en charge une fonction de connecteur annexe s’ajoutant à leur fonction discursive primaire (les connecteurs dits synthétiques, voir Nølke 1993, 133sq.) » (Nølke et al. 2004 : 86)

Nous traiterons des relations argumentatives dans notre corpus, dans un sens large. Nous étudierons uniquement la sémantique de ces relations, une approche due au fait que ce phénomène ne constitue qu’une partie de notre analyse. Nous examinons quel type nous avons à faire, si c’est un connecteur qui exprime le but, des conséquences, etc.

2.3 Bilan

Jusqu’à présent dans ce chapitre concernant les approches théorique et méthodologique sur lesquelles seront basées nos analyses, nous avons d’abord présenté la narratologie et sa pertinence pour ce travail. Nous comprenons que les textes sont très hétérogènes et il peut y avoir plusieurs types de séquences textuels. Cependant, la narratologie permet de voir le texte dans son ensemble. C’est d’une grande valeur ici, parce que nous voulons comparer deux stratégies différentes, celle du Canada et celle de la Norvège.

Nous avons également traité l’énonciation, et plus précisément la subjectivité dans le langage. Il en ressort que la narratologie est importante, mais elle n’est pas suffisante comme cadre théorique toute seule. Afin de comprendre ce qui est réellement dit, il faut entreprendre des

analyses linguistiques approfondies (Fløttum 2014 : 250). Pour nous, les analyses de la subjectivité sont ici particulièrement pertinentes, parce que nous voulons étudier comment le rôle directeur est exprimé concrètement dans le corpus. Ce qui nous intéresse particulièrement dans la narratologie est le rôle narratif de héros, et grâce à une approche de la subjectivité, nous pourrions souligner des traits dans le corpus qui appuient des cas où le gouvernement entreprend ce rôle.

Le cadre théorique dans ce mémoire est ainsi basé sur deux approches différentes, et nous espérons ainsi pouvoir renforcer le fondement pour l'analyse qui sera entreprise dans le chapitre 3.

2.4 L'approche méthodologique et le corpus

Nous entreprendrons une analyse qualitative du contenu. Nous adopterons ici à la fois une perspective macrotextuelle et une perspective microtextuelle pour le traitement du corpus. La narratologie forme un cadre, et elle sera l'approche principale. La narratologie porte, comme nous l'avons vu, sur le texte « in extenso », tandis que la subjectivité du langage ne porte que sur des éléments plus petits, des phénomènes linguistiques particuliers. Ainsi, nous nous trouvons aux deux niveaux du texte, et nous considérons que cela amènerait à un résultat plus précis que si nous n'analysons que le niveau supérieur.

Dans ce travail, notre objectif est d'étudier de plus près les stratégies pour l'Arctique de la Norvège et du Canada. L'Arctique est, comme indiqué aux toutes premières pages, un endroit important pour prévoir les changements climatiques. Étudier les discours politiques du plus haut niveau d'un pays, au niveau du gouvernement, nous semble comme un bon point de départ pour comprendre les attitudes des gouvernements envers l'Arctique.

Comme support, nous avons donc choisi les textes suivants : *Nordområdene. Visjon og virkemidler (Meld. St. 7, 2011–2012 ; Nordområdemeldingen)* pour ce qui concerne la Norvège, et *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir* accompagnée par *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique* relativement au Canada. Les textes sont retrouvables aux pages web des deux gouvernements.

Les documents sont des livres blancs qui expliquent la stratégie du gouvernement pour ce qui concerne la gestion du territoire canadien ou norvégien à l'Arctique. Plusieurs questions ont été soulevées relativement à cet engagement. Il s'agit de la mise en pratique de la souveraineté, la promotion du développement social et économique et la protection du patrimoine naturel.

D'abord, nous avons fait une première lecture générale pour voir les tendances dans le texte. Entre autres, nous avons trouvé plusieurs exemples où il semble que les gouvernements essaient d'entreprendre un rôle de leader dans l'Arctique. Puis, nous avons fait des recherches plus systématiques avec des mots clés dans les versions PDF. Dans ces documents, nous cherchons des exemples portant sur le rôle de directeur. Les mots de recherche que nous avons utilisés étant « leader », « directeur » (...) dans la version française et « leder »/« leader », « pådriver »/« encourageur », « formannskap »/ « administrateur » (...) dans la version norvégienne. Nous proposerons six catégories différentes, pour pouvoir faire une sorte de tri des exemples. Il s'agit des catégories suivantes :

1. Les expressions nominales qui construisent le rôle directeur
2. Le « nous » inclusif
3. Les verbes qui montrent une volonté d'agir
4. Les présuppositions
5. Les relations argumentatives
6. La modalité épistémique

Maintenant nous tenterons d'explicitier de quelle manière ces catégories sont liées à notre problématique, qui est formulée comme suit :

Dans une perspective linguistique, comment voit-on que la Norvège et le Canada essaient d'entreprendre un rôle directeur dans les enjeux de l'Arctique ?

La catégorie « Les expressions nominales qui construisent le rôle directeur » est censée montrer d'une manière directe, comment les gouvernements se nomment eux-mêmes, par exemple à travers des énonciations telles que la suivante :

« Nous jouons **un solide rôle directeur** dans la définition de la gérance, du développement durable et de la protection environnementale de cette région arctique stratégique, et dialoguons avec d'autres pour promouvoir nos intérêts (Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : 4). »

Nous espérons pouvoir expliciter comment les expressions nominales sont utilisées pour créer un rôle directeur dans le récit de l'Arctique.

Ensuite, le « nous » inclusif peut servir comme moyen d'unifier le peuple avec ses leaders. Le pronom « nous » peut inclure un moi (le gouvernement) et quelques autres (les Canadiens). Regardons une citation du Premier ministre Stephen Harper :

« (...) **NOUS** TOURNERIONS LE DOS À **NOTRE IDENTITÉ** EN
TANT QUE **CANADIENS** SI **NOUS** N'AGISSIONS PAS
SUR LE POTENTIEL DE CETTE RÉGION, LE VRAI NORD,
QUI ENTREPREND ACTUELLEMENT SON ASCENSION. »
(Stratégie pour le Nord du Canada : 3)

Ce même pronom peut d'ailleurs, par l'inclusion de certaines personnes, exclure d'autres. Dans le chapitre suivant, nous étudierons des exemples où ce pronom personnel de pluriel (ou son équivalent dans le déterminant « notre ») est utilisé.

Le groupe « Les verbes qui montrent une volonté d'agir » est censé rassembler certains verbes qui semblent avoir un sens fort, comme « garantir » ou « renforcer ». Cela est intéressant par rapport au rôle de directeur, parce que les directeurs sont censés rassurer leur peuple. L'utilisation de ce genre de verbes pourra souligner cet effet.

Ensuite, nous examinerons comment les présuppositions exprimées dans des verbes tels que « continuer » et « demeurer » peuvent permettre d'éviter d'entrer dans une discussion autour des actions ou des caractéristiques du directeur : « Le gouvernement continue d'être le premier contributeur dans la domaine de X ». Par utilisation des verbes de présupposition, le contenu n'est négociable que si l'allocutaire est capable d'identifier et de nier ce qui est présupposé dans l'énonciation.

En ce qui concerne les relations argumentatives, elles peuvent servir à renforcer la relation entre un ou plusieurs arguments et la conclusion d'entreprendre un rôle directeur. Nous analyserons des extraits où des arguments sont liés à ce rôle.

Finalement, la dernière catégorie est « La modalité épistémique ». Nous étudierons dans quelle mesure nous pouvons trouver des « traces » indiquant l'incertitude dans un tel texte. Cette catégorie est intéressante, car elle pourra nous montrer jusqu'à quel point l'incertitude épistémique est exprimée.

3 Analyse

Après une introduction en 3.1, nous présenterons « Le récit de l'Arctique » dans la section 3.2. Ensuite, en 3.3 nous regarderons brièvement le rôle directeur, avant d'aborder la subjectivité dans le langage en 3.4.

3.1 Introduction

Nous avons vu dans le chapitre précédent, portant sur les approches théorique et méthodologique, que nous utiliserons deux approches différentes pour procéder à l'analyse. Au niveau macro, nous ferons une analyse narrative et nous étudierons le texte dans son ensemble. Au niveau micro, nous ferons une analyse qui porte sur la subjectivité du langage et le lexique du texte. Comme dans le chapitre précédent, nous commencerons par l'approche narrative, pour d'abord avoir la perspective in extenso.

Avant de procéder à l'analyse, nous répèterons la problématique et notre guide d'analyse de ce mémoire :

Dans une perspective linguistique, comment voit-on que la Norvège et le Canada essayent d'entreprendre un rôle directeur dans les enjeux de l'Arctique ?

Suivant ce guide d'analyse, nous commencerons par le schéma quinaire dans la section 3.2. Nous l'appellerons « Le récit de l'Arctique », comme nous l'avons vu dans le chapitre dernier. Elle forme notre hypothèse générale et elle propose un point de départ et le cadre pour notre travail. Nous vérifierons dans quelle mesure les composantes de la séquence postulée sont réalisées dans le texte. Pour cela, nous nous attendons à ce que nous puissions retrouver certaines des composantes dans le corpus norvégien et canadien. Cependant, nous nous attendons à ce que certaines des composantes se réalisent de différentes manières de ce que nous avons prévu. Il n'y a pas forcément de relation univoque entre les hypothèses et les éléments trouvés dans le corpus. Nous expliquerons les composantes plus en détail dans la section suivante.

Ensuite, nous aborderons un élément plus précis dans ce cadre que nous avons créé en développant la séquence du « Récit de l'Arctique ». Il s'agit d'un élément qu'on peut retrouver dans différentes manières dans différentes composantes ; nous parlons des rôles narratifs que nous avons traités dans le chapitre concernant les approches théoriques et méthodologiques. Ici, nous nous concentrons sur le rôle du « héros » que nous avons également vu dans le chapitre précédent.

Comme nous l'avons compris, le but de ce mémoire est de montrer comment les pays en question entreprennent un rôle directeur. Nous nous attendons à ce que nous puissions retrouver des extraits qui exposent différentes manières que les gouvernements utilisent pour se montrer sous un angle positif. Cela peut être sous forme de collaboration avec d'autres pays, des efforts entrepris pour lutter contre le réchauffement climatique ou la sécurité dans différents domaines, par exemple la sécurité territoriale, la sécurité écologique, la sécurité économique, sociale et politique.

Finalement, nous passerons du niveau macro, en analysant le texte dans son ensemble, au niveau micro, afin d'étudier des unités plus petites comme le lexique. Pour cette étude, nous nous appuyerons sur l'approche de Kerbrat-Orecchioni, traitant la subjectivité du langage. Ici, nous procéderons à une analyse linguistique des verbes et adjectifs subjectifs, des déictiques et des présuppositions dans des extraits portant sur les gouvernements en tant que « directeurs ».

3.2 Le récit de l'Arctique

Nous reprenons ici le récit de l'Arctique, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent :

Le récit de l'Arctique

Situation initiale : L'Arctique est harmonieux et intact, et à part quelques explorateurs courageux, peu de personnes connaissent la région.

Complication : Le changement climatique fait fondre la glace de l'Arctique

Réaction : La course à l'exploitation des ressources arctiques devenues accessibles et la souveraineté des États au sein de l'Arctique deviennent des sujets majeurs.

Résolution : Grâce à la coopération, une solution au sein de l'Arctique se montre possible ; les gouvernements norvégien et canadien reconnaissent que le Conseil de l'Arctique joue un rôle majeur dans cette coopération.

Situation finale : La répartition sera juste, grâce à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Cette séquence sert comme une hypothèse, et elle va être testée d'après ses cinq composantes différentes.

Nous nous attendons à pouvoir confirmer certaines des composantes, et peut être devoir écarter certaines. D'abord, la réaction peut être une composante présente dans le corpus, mais difficile à analyser, en raison de sa complexité. Comme nous le verrons, elle est censée montrer le jeu des acteurs sur plusieurs plans. Souvent, en ce qui concerne les rôles narratifs, nous ne trouvons que des traces implicites et non des traces très évidentes.

D'ailleurs, il peut aussi y avoir des composantes imbriquées dans d'autres composantes, comme une série de poupées russes. La réaction, étant donné sa complexité ou pluralité en ce qui concerne des thèmes différents, peut également être candidate pour un tel développement, où la composante « principale » sera la réaction, mais dans la réaction, nous pouvons trouver encore une ou plusieurs composantes.

Considérons que la complication « Le changement climatique fait fondre la glace de l'Arctique » peut être positif pour certains acteurs. Nous pouvons discuter dans quelle mesure cette complication représente vraiment une « complication » pour les pays arctiques. Elle représente typiquement dans le récit prototypique une sorte de défi ou difficulté. Pourtant, pour les pays arctiques, la fonte des glaces veut en réalité dire accès aux ressources non biologiques et ainsi la possibilité d'augmenter la croissance économique du pays. D'un côté, cela représente donc quelque chose de bien pour la richesse du pays.

Pour d'autres, il semblerait être un consensus prononcé que les pays vont contribuer à lutter contre les changements climatiques. Le réchauffement climatique tel qu'il est observé dans l'Arctique symbolise des graves conséquences. Les gouvernements semblent contradictoirement vouloir à la fois se servir des ressources non biologiques et vouloir faire des efforts pour lutter contre les changements climatiques.

Nous vérifions chacune des composantes, dans l'ordre suivant : la situation initiale, la complication, la réaction, la résolution et la situation finale. L'ordre de chaque analyse de composante sera toujours le même : premièrement une répétition de la composante en question, deuxièmement des extraits du corpus français et troisièmement, des extraits du corpus norvégien, suivis de notre traduction. Nous finirons chaque section par une comparaison des extraits canadien et norvégien, avant de faire un bilan général de l'analyse. Nous avons marqué en **écriture grasse** les éléments clés de chaque extrait.

3.2.1 La situation initiale

La situation initiale : L'Arctique est harmonieux et intact, et à part quelques explorateurs courageux, peu de personnes connaissent la région.

Est-ce que nous pouvons justifier cette proposition par des extraits des deux corpus ? Commençons par un extrait du corpus français, tiré du document *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique* (ci-après *ÉCA*) :

1) « De nouveaux défis se dressent toutefois au sein de ce vaste cadre juridique. Jusqu'à présent, **l'inaccessibilité de l'océan Arctique** a signifié que la région était **largement protégée des problèmes de sécurité** et d'application de la loi qui sont présents dans les régions plus au sud. Cependant, la diminution de la concentration de glace se traduira, avec le temps, par une hausse de la navigation, du tourisme et du développement économique dans la région de l'océan Arctique » (ÉCA : 8-9).

Globalement, nous pouvons comprendre qu'il s'agit d'une sorte de *transformation* dans cet extrait. L'Arctique était inaccessible (et nous pouvons déduire *intact*) grâce à l'Océan Arctique et a ainsi été « largement protégée ». Maintenant, la fonte des glaces peut entraîner « une hausse de la navigation, du tourisme et du développement économique ». Il s'agit donc d'une hausse d'activité humaine au sein de l'Arctique. Nous voyons donc que cette *transformation* a déjà commencé, comme l'indique l'exemple ci-dessus.

Plus spécifiquement, la situation initiale est décrite dans cet extrait comme une situation plutôt stable et statique. L'extrait dit que l'Arctique a été protégé des problèmes concernant la sécurité dans le passé, grâce à l'inaccessibilité de l'océan Arctique. Nous pouvons nous imaginer ici un Arctique blanc et intact, que peu de personnes ont atteint, en raison de son l'inaccessibilité.

Nous remarquons aussi que ce même extrait continue avec les composantes de la complication et de la réaction dans la phrase « Cependant, la diminution de la concentration de glace se traduira, avec le temps, par une hausse de la navigation, du tourisme et du développement économique dans la région de l'océan Arctique ». La « diminution de la concentration de glace » représente la complication. Cette diminution de glace conduira ensuite à une hausse des activités humaines variées. Ci-dessous, nous pouvons retrouver plusieurs composantes combinées dans un seul extrait, conformément à ce qu'on voit chez Fløttum et Gjerstad (2013b). Le modèle d'analyse impose certaines lignes de démarcation, qu'on ne trouve pas forcément dans les séquences de texte.

Continuons par le corpus norvégien. Le document *Nordområdene. Visjon og virkemidler (Meld. St. 7, 2011–2012; Nordområdemeldingen)*, (ci-après NVV). Notre propre traduction au-dessous.

2) « Ferdsel i Polhavet har i århundrer vært **mytebelagt** og utforsket **bare av de aller dristigste polfarerne**. I de senere årene har vi sett de første kommersielle gjennomfartene med gods- og varetransport mellom Europa og Asia gjennom Den nordlige sjørute. »

(NVV : 12)

La navigation dans l'océan Arctique a été, pendant des centaines d'années, entourée par des **mythes** et **uniquement visitée par les explorateurs les plus braves**. Ces dernières années, nous avons vu les premières navigations commerciales avec le transport des marchandises entre l'Europe et l'Asie à travers la Route maritime du nord.

À partir de cet extrait, nous pouvons nous imaginer facilement l'Arctique dès son « origine » ou bien sa « situation initiale », avant les bateaux commerciaux et le tourisme. Les auteurs utilisent des mots comme « mythe » dans ses descriptions, et ils disent que la région n'est visitée que par les explorateurs les plus courageux. Nous pouvons en déduire que très peu de gens connaissent la région. Pourtant, nous voyons dans la suite les premiers passages des bateaux commerciaux. Nous pouvons ainsi dire que la transformation d'« intact » aux activités humaines est présentée dans cet extrait comme celui que nous avons vu précédemment.

Dans cet extrait, nous observons également un mélange de composantes, comme nous l'avons vu dans l'extrait précédent. Tout d'abord, les auteurs parlent d'un Arctique entouré par des mythes, et uniquement visité par les explorateurs les plus courageux. Cette description constitue la situation initiale, tandis que dans la suite, nous voyons que la partie « les premières navigations commerciales avec le transport des marchandises » peut représenter la réaction. L'extrait norvégien se distingue d'ailleurs ainsi de l'extrait canadien, où la complication était incluse.

La comparaison des extraits nous montre que les deux exemples canadien et norvégien se ressemblent. Les auteurs focalisent leurs récits sur la transformation d'un Arctique *inaccessible* à un Arctique *accessible* grâce à la fonte des glaces. L'extrait canadien parle du fait que grâce à l'inaccessibilité causée par les glaces, la région a été protégée des problèmes de sécurité dans le passé. Mais au présent la fonte des glaces permet une hausse de navigation et d'activités dans l'Arctique. Cette hausse d'activité humaine peut conduire à une situation où les problèmes de sécurité dans l'Arctique doivent être mis en question. Puis, l'extrait

norvégien décrit une région entourée par des mythes et uniquement visitée par les explorateurs les plus courageux.

Les deux documents présentent tout de même une perspective paisible de l'Arctique dans leur propre situation initiale. Ensuite, ils passent de cette situation paisible à une situation de plus forte activité humaine comportant une augmentation de la navigation, du tourisme et du développement économique (composante de réaction). En ce qui concerne le Canada, la complication est également exprimée de manière claire. La fonte des glaces cause la réaction : une hausse des activités humaines dans l'Arctique. Dans l'extrait norvégien, la composante de complication est sous-entendue. Les auteurs « sautent » directement de la situation initiale à la réaction, mais nous comprenons qu'il faut forcément une complication et une fonte des glaces pour arriver à la réaction et la possibilité de naviguer dans l'océan, autrefois recouvert par la glace.

Pour résumer, nous comprenons que dans les deux exemples, l'accent est mis en général sur la transformation d'un territoire peu anthropisé à un territoire concerné par une augmentation de l'activité humaine. Remarquons la longueur des composants : une seule phrase pour chacune des composantes. La transition entre les différentes composantes est glissante.

Nous pouvons noter que dans la situation initiale canadienne, l'image d'une région arctique inaccessible et protégée des problèmes de sécurité est créée. En ce qui concerne l'exemple norvégien, nous remarquons l'utilisation des mots indiquant une région peu anthropisée comme « sauvage » et « intacte », appuyé par la mention des braves explorateurs de la région depuis des centaines d'années pour décrire la situation initiale dans le corpus norvégien. Les extraits représentant des corpus français et norvégien peuvent indiquer que la composante de la situation initiale dans une première vue semble pertinente.

3.2.2 La complication

Complication : Le changement climatique fait fondre la glace de l'Arctique

Nous avons anticipé cette complication, vu qu'elle était « incluse » dans l'exemple de la composante précédente. Elle s'est démontrée d'une manière explicite dans l'extrait canadienne, et de manière plus implicite dans l'exemple norvégien. Nous avons besoin de l'analyser de manière plus précise en utilisant d'autres extraits. Les changements climatiques ne sont pas contestés, ni par le gouvernement canadien ni par le gouvernement norvégien, mais nous allons voir dans quelle mesure nous pouvons trouver une acceptation *explicite* des auteurs, du fait que le changement climatique soit la cause de la fonte des glaces dans l'Arctique.

Commençons par le document français qui s'intitule *Stratégie pour le nord du Canada* (ci-après *SNC*). Dans l'introduction, nous pouvons trouver :

3) « **Les effets des changements climatiques**, comme l'instabilité et la fonte du pergélisol, **la fonte des glaciers**, l'amincissement de la glace de mer et le raccourcissement de la saison des chemins de glace pourraient entraîner de graves conséquences culturelles et économiques pour les peuples du Nord et l'ensemble du pays. » (SNC : 8)

Les auteurs parlent ici des *effets* des changements climatiques. Remarquons que la fonte des glaciers est aussi mentionnée explicitement comme un de ces effets.

Ensuite, prenons un exemple du corpus norvégien, extrait du document NVV. Sous le chapitre « Les changements climatiques : l'Arctique plus chaud », nous trouvons la partie suivante :

4) « Klimastudiene som gjennomføres i regi av Arktisk råd gir en forbedret kunnskapsbasis for de internasjonale klimaforhandlingene og det vitenskapelige grunnlaget i FNs klimapanel. *Arctic Climate Impact Assessment* (2005) og *SWIPA-rapporten* (2011) er eksempler på **banebrytende forskning om virkninger av klimaendringer i Arktis, havisens tilbaketrekning, smelting av Grønlandsisen** og redusert permafrost/snødekke. Norge har sammen med de andre arktiske landene et ansvar for å formidle kunnskap om og erfaringer fra utviklingen i Arktis på en troverdig og overbevisende måte i den globale klimaforhandlingsprosessen. » (NVV : 34)

Des études climatiques menées par le Conseil de l'Arctique donnent une base de connaissances améliorée pour les négociations climatiques internationales et la fondation scientifique dans le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

L'Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique (2005) et *Changement climatique et cryosphère : neige, eau, glace et permafrost en Arctique*¹ (2011), sont des exemples de **recherche pionnière sur des effets des changements climatiques dans l'Arctique, comme le retrait des glaces de la mer, la fonte de la calotte glaciaire du Groenland** et la réduction du pergélisol/manteau de neige. La Norvège a, avec les autres pays de l'Arctique, une responsabilité de transmettre la connaissance et les expériences relatifs au développement arctique d'une manière fiable et convaincante dans le processus de négociation climatique globale.

Observons comment la recherche faite sur les changements climatiques est mise en avant. Les auteurs mentionnent des évaluations et des rapports très concrets. Apparemment, il s'agit d'une recherche pionnière sur des effets concernant les changements climatiques, précisé comme le retrait des glaces de la mer et la fonte de la calotte glaciaire du Groenland. La fonte des glaces est d'abord explicitée et ensuite soulignée ainsi : les auteurs affirment clairement la responsabilité des pays de l'arctique, de transmettre le message de l'évolution du changement climatique en Arctique.

En comparant les deux extraits, nous remarquons qu'ils se focalisent sur les effets des changements. Pourtant, l'extrait canadien parle des conséquences graves que l'on peut rencontrer, tandis que l'extrait norvégien parle plutôt de la recherche présente et de la responsabilité de partager cette connaissance. Plus important, la fonte des glaciers est explicitée dans les deux extraits comme étant un résultat des changements climatiques.

Nous pouvons résumer cette section ainsi : les deux extraits montrent explicitement un lien fort entre les changements climatiques et la fonte des glaces arctiques. Les auteurs parlent des *effets* des changements climatiques, comme déjà mentionné, dont un des effets est la fonte de la glace. Le lien entre le changement climatique et la fonte des glaces arctiques est ainsi exprimé d'une manière claire : la composante de complication semble par conséquent pertinente.

¹ En anglais abrégé SWIPA (Snow, Water, Ice, Permafrost in the Arctique)

3.2.3 La réaction

Réaction : La course à l'exploitation des ressources arctiques devenues accessibles et la souveraineté des États au sein de l'Arctique deviennent des sujets majeurs.

Nous avons anticipé la composante de la réaction, puisque nous avons déjà vu comment le Canada et la Norvège parlent de manière claire d'une hausse d'activité dans les exemples montrés dans la section sur la situation initiale. Ici, nous allons chercher des traces de « la course » dans l'Arctique, et cette course peut se révéler de plusieurs manières. Il semble donc nécessaire de traiter de manière approfondie la composante de réaction, vu sa complexité thématique. Les thèmes que nous aborderons dans cette analyse sont d'abord *l'exploitation des ressources et la souveraineté* du Canada et de la Norvège : thèmes exprimés dans l'hypothèse ci-dessus.

En dehors de l'exploitation des ressources et la souveraineté en soi, il y a d'autres thèmes liés à ces deux thèmes mentionnés. Non seulement les gouvernements semblent être *conscients de l'attention* que montrent les acteurs internationaux et les pays pour la région et que « tous les yeux sont fixés sur l'Arctique », mais en plus, les gouvernements *refusent* catégoriquement l'existence d'une course dans l'Arctique.

Nous examinerons donc premièrement la question de souveraineté et l'exploitation des ressources dans les corpus canadien et norvégien. Nous précisons que la question de souveraineté semble très importante pour les gouvernements, explicitée clairement dans ce petit extrait canadien : « Exercer notre souveraineté sur le Nord canadien, comme sur le reste du Canada, est la priorité absolue de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique. » (ÉCA : 2) La question de souveraineté est soigneusement traitée dans les documents.

Cette section contient plusieurs thèmes différents et l'ordre sera le suivant : nous commenceront d'abord par *la souveraineté*, avant d'aborder comment se manifeste *l'exploitation des ressources*. Nous continuerons avec l'exposition de *l'attention envers l'Arctique des acteurs internationaux et des pays différents*, et nous terminerons avec *la réfutation de la « course » de l'Arctique* par les gouvernements canadien et norvégien. À la

fin de chaque thème, nous ferons une comparaison des extraits canadiens et norvégiens, avant de finir par un bilan général.

Voici un premier extrait en ce qui concerne le thème de la souveraineté :

5) « « En exerçant **notre souveraineté**, nous assumons non seulement **le devoir** qui est le nôtre envers **les gens qui peuplent** cette frontière nordique, et **les générations** qui les **suiront**, mais nous sommes également **fidèles à ceux qui nous ont précédés...** »

Le Premier ministre Stephen Harper, 28 août 2008, Inuvik, Territoires du Nord-Ouest »
(ÉCA : 5)

Il s'agit d'une citation du Premier ministre, Stephen Harper. Il parle de la souveraineté canadienne. Remarquons ici que par l'emploi du déterminant « notre », ce dernier parle à tous les Canadiens. L'utilisation du déterminant pluriel est de type incluant² dans « notre souveraineté ». Ensuite, Harper emploie le mot « le devoir » pour décrire le fait d'exercer la souveraineté : il justifie l'action d'exercer la souveraineté en référence aux Canadiens qui habitent actuellement la région et ceux qui y habiteront dans le futur. Finalement, il utilise le mot « fidèles » dans un dernier argument : il s'agit de la fidélité envers les gens qui y habitaient dans le passé. Nous remarquons alors les sentiments en jeu dans cette citation. Les sentiments de la citation peuvent créer un contraste à la « logique » du reste du texte.

Continuons avec un exemple du corpus norvégien :

6) « Norge vil derfor i årene fremover også **kjennetegnes som en aktør med konsekvent og forutsigbar suverenitetshevdelse, og en pådriver for samarbeid med andre land preget av tillit og åpenhet.** » (NVV : 18)

Dans les années à venir, la Norvège veut par conséquent être aussi **reconnue comme un acteur ayant une réclamation de souveraineté conséquente et prévisible**, ainsi qu'**un pays moteur en terme de collaboration** avec d'autres pays, **marquée de confiance et de sincérité.**

² Nous revenons à ce terme dans la section 3.4.2.2 Le pronom personnel inclusif

Les auteurs veulent présenter la Norvège comme un acteur conséquent et prévisible qui travaille pour la coopération. Remarquons aussi l'utilisation des mots comme « confiance » et « sincérité ». Le gouvernement norvégien semble s'adresser plus à l'international qu'aux Norvégiens eux-mêmes : « La Norvège veut être reconnue comme... ».

En comparant les deux exemples norvégien et canadien sur la souveraineté, nous voyons que l'exemple norvégien semble parler plus à une audience internationale, tandis que celui du Canada s'adresse plus à sa propre population. Cela peut être lié à la réputation qu'a la Norvège, d'être une « force positive » mondiale. La Norvège se profile comme étant un pays encourageant la paix et conciliateur dans une variété de conflits, en proposant son aide de dialogue, par exemple lors des accords d'Oslo. Ces deux accords ont été créés à Oslo par la suite des discussions menées en secret entre des négociateurs palestiniens et israéliens. Ces accords ont été vus comme une grande victoire pour la diplomatie norvégienne (Leraand 2016).

Passons maintenant de la souveraineté au développement économique. Ici, un extrait qui montre la volonté du gouvernement canadien d'exploiter des ressources arctiques :

7) « Le potentiel de création de **richesse et d'emplois** par la mise en valeur **des ressources biologiques et non biologiques** est **considérable**. Le Canada est le **troisième producteur de diamants au monde**. On estime que l'Arctique renferme **un cinquième des réserves pétrolières mondiales**. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada **investit considérablement dans la cartographie** du potentiel énergétique et minéral du Nord. »
(ÉCA : 10)

Dans cet extrait, les auteurs se focalisent sur le potentiel économique, « la création de richesse et d'emplois » qui existe dans l'Arctique. Remarquons l'utilisation du mot « considérable » pour décrire ce potentiel. Il est mis en relief que le Canada est déjà un grand producteur des diamants et qu'il pense pouvoir trouver de grandes réserves pétrolières. Ainsi sont justifiés les investissements également dits « considérables » dans la cartographie portant sur l'énergie et le minéral au nord. À partir de cet extrait, nous comprenons qu'il y a un fort intérêt pour les ressources arctiques, comme prévu dans l'hypothèse de la réaction.

Ensuite, regardons un extrait norvégien :

8) « Det er et **overordnet mål å legge til rette for økt verdiskaping** i nordområdene. Dette må skje på en måte som **ivaretar hensynet til miljø, klima og urfolk**. Vi må derfor legge til rette for **sameksistens mellom forskjellige næringer og interesser** innenfor miljømessig **bærekraftige rammer**. Dette krever **kunnskap, kompetanse** og ikke minst **god dialog**. »
(NVV : 13)

C'est un **objectif majeur de prendre les mesures nécessaires pour une croissance économique** dans la zone nord. Cela doit se passer dans une manière qui **défend la considération de l'environnement, le climat et les peuples indigènes**. Nous devons ainsi prendre les mesures pour **la coexistence entre des secteurs et intérêts différents** dans des cadres **durables**. Cela **demande de la connaissance, de la compétence** et sans oublier le **dialogue**.

La croissance économique est ici présentée comme un objectif majeur. En même temps, la responsabilité pour l'environnement, le climat et le peuple indigène est soulignée.

Comparons maintenant l'exemple norvégien avec celui du Canada sur la volonté ou des actions vers l'exploitation des ressources arctiques. Nous remarquons que l'extrait norvégien dit d'abord que l'exploitation des ressources est un objectif majeur. Pourtant, par la suite, il souligne que cela doit être géré d'une façon qui respecte l'environnement, le climat et le peuple indigène. Nous voyons ici un équilibre entre l'exploitation d'un côté et l'environnement de l'autre. Encore une fois, cela peut être lié à la réputation qu'a la Norvège, d'être une « force positive » mondiale. L'exemple canadien, par contre, parle de la mise en valeur des ressources à la fois biologique et non biologique, sans mentionner la considération de l'environnement. Le peuple indigène n'est pas mentionné dans cet extrait.

Continuons maintenant avec le thème de *l'attention envers l'Arctique des acteurs internationaux et des pays différents*. Nous voyons dans le texte une prise de conscience du fait que la situation de l'Arctique a changé et que la région est devenue un centre géopolitique qui attire l'attention du monde entier :

9) « Au-delà des étapes concrètes sur les frontières, le programme de souveraineté du Canada portera également sur la gouvernance en Arctique et **la gestion des enjeux émergents connexes** tels que la sécurité publique. De plus en plus, **le monde tourne son attention vers**

le Nord. De nombreux intervenants, bien éloignés de la région elle-même, cherchent à y jouer un rôle et, dans certains cas, remettent en question la gouvernance de l'Arctique. »
(ÉCA : 8)

Ici, les auteurs explicitent l'attention à et l'intérêt pour la région. Plusieurs pays veulent jouer un rôle dans le développement de l'Arctique. Remarquons l'utilisation des mots « enjeux » (spécifié entre autres comme « la sécurité publique ») et « rôle » dans cet extrait. Les auteurs sont conscients de la situation particulière de l'Arctique comme centre d'attention du monde entier grâce notamment à son potentiel économique.

Ici, nous voyons que les auteurs parlent de la souveraineté canadienne avant de reconnaître que l'Arctique est devenu un centre d'attention. Plusieurs pays ou acteurs cherchent à jouer un rôle dans l'Arctique et ils remettent dans certains cas en question la gouvernance de la région.

Finalement, nous notons ici que ces acteurs, qui ne sont pas spécifiés, semblent avoir un rôle narratif de « vilain ». Ils essayent de jouer un rôle dans l'Arctique, malgré le fait qu'ils sont éloignés de la région elle-même. En plus, ils remettent même en question la gouvernance de l'Arctique dans certains cas. Il est difficile de dire de manière très claire, si le gouvernement leur a assigné un rôle de vilain. Il ne s'agit que de petits indices, mais nous pouvons peut-être en conclure que ces acteurs anonymes lèvent au moins une certaine incertitude. Ce sera intéressant de voir si nous trouvons une telle suggestion dans le corpus norvégien.

Voici un extrait qui montre cette nouvelle situation aussi pour la Norvège :

10) ”**Norges satsing i nord** må også ses i **en geopolitisk sammenheng**. Aktører som Russland, USA, EU og Kina har **interesser i regionen som de tillegger økende vekt**, og Norge **må følge denne utviklingen og ivareta sine interesser i nord** også i lys av dette. De **relative forskyvningene mellom maktsentra** med til dels ulike verdier har relevans også for nordområdene.” (NVV : 31)

L'engagement norvégien au Nord doit également être vu dans **un contexte géopolitique**. Des acteurs comme la Russie, les États-Unis, l'UE et la Chine ont **des intérêts dans la région à laquelle ils attribuent de plus en plus de poids**, et la Norvège doit suivre ce développement et défendre ses intérêts au Nord aussi dans cette perspective. **Les**

déplacements relatifs entre les centres de pouvoir avec des valeurs en partie différentes sont pertinents aussi pour le Nord.

Les auteurs explicitent ici que les investissements au nord doivent être vus dans une perspective géopolitique. La Russie, les États-Unis, l'UE et la Chine sont des pays mentionnés ayant des intérêts croissants dans l'Arctique. Ensuite, il est indiqué que la Norvège doit *suivre* ce développement et protéger ses propres intérêts au Nord. Le déplacement des centres de puissance avec des valeurs différentes a son importance aussi dans le Nord.

Reprenons enfin la question du rôle narratif de vilain. Ici, la situation est plus délicate, justement parce que les acteurs en question sont déjà identifiés. Pourtant, il est souligné que la Norvège doit suivre le développement et surtout « défendre » ses intérêts au Nord. Nous notons aussi la phrase finale où les auteurs parlent d'un déplacement de pouvoir et des valeurs qui sont en partie « différentes », mais il n'est pas indiqué de quoi ou de qui.

En comparant ces deux exemples, nous observons que les gouvernements sont très conscients du fait que la région est au centre de l'attention à cause de son potentiel économique. Des acteurs variés sont montrés dans l'exemple norvégien, tandis qu'ils sont vaguement mentionnés dans l'extrait canadien.

En ce qui concerne le pouvoir arctique, les deux pays ont des mentions là-dessus : l'extrait norvégien parle des déplacements relatifs entre les centres de pouvoir qui peuvent aussi être pertinents pour l'Arctique, et l'extrait canadien parle du fait que plusieurs intervenants remettent en question la gouvernance de l'Arctique, dans certains cas.

Finalement, nous avons remarqué qu'il peut y avoir des indices d'un rôle narratif de vilain. Ils sont vaguement indiqués, mais, comme nous avons vu dans le chapitre précédent, les rôles ne sont pas forcément très explicites. Mais étant donné qu'il y a une action, il y a forcément des acteurs derrière ces actions. Un ou plusieurs de ces acteurs peut avoir un rôle narratif dans le récit, dont le rôle de vilain fait partie.

Passons maintenant au dernier sujet, *la réfutation d'une « course » dans l'Arctique*. Voyons d'abord comment les auteurs canadien et norvégien refusent l'existence d'un tel enjeu :

11) «Le Nord du Canada est une vaste région qui n'est pas encore complètement cartographiée et étudiée. À la suite de la ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, le Canada a entrepris des études scientifiques pour déterminer l'étendue complète de son plateau continental en vertu de la Convention. Ce projet devrait permettre au Canada d'obtenir la reconnaissance de la plus grande étendue possible de son plateau continental dans les océans Arctique et Atlantique lors de sa présentation à la Commission des Nations Unies sur les limites du plateau continental, d'ici la fin de 2013. Ce processus, bien qu'il soit long, n'est pas contradictoire. **Il ne s'agit pas d'une course. Il s'agit plutôt d'un processus de collaboration fondé sur un engagement partagé à l'égard du droit international.** Le Canada travaille avec le Danemark, la Russie et les États-Unis à ces travaux scientifiques. » (SNC : 12)

Voilà comment les auteurs canadiens cette fois explicitent qu'il ne s'agit pas d'une course dans la région. Le processus est décrit en tant que pacifiste et lié à la collaboration, basé sur le droit international. Le Canada collabore avec les pays voisins.

12) « Gjennom dialog med andre land ønsker Norge å sette sitt preg på den internasjonale politiske dagsorden i nord. I økende grad er utviklingen i Arktis et tema som preger dialogene. Vi ønsker å **formidle et budskap om samarbeidet** i Arktis der vi har en felles interesse av å **bevare fred, stabilitet og forutsigbarhet**. Vi ønsker å **imøtegå forestillingene om et «kappløp» mot nord**, og å fremheve at Arktis er **et folkerettslig velregulert område** der vi har det traktatgrunnlaget som behøves for å møte dagens og morgendagens utfordringer. » (NVV : 47)

À travers le dialogue avec d'autres pays, la Norvège souhaite influencer l'ordre du jour dans la politique internationale. Dans une mesure de plus en plus importante, le développement arctique est un thème qui empreinte les dialogues. Nous souhaitons **transmettre un message à propos de la collaboration** arctique où nous avons un intérêt commun à **conserver la paix, la stabilité et la prévisibilité**. Nous souhaitons **contredire l'appréhension d'une « course » au Nord**, et de mettre l'accent sur l'Arctique en tant qu'**endroit bien réglé selon le droit international**, pour lequel nous avons la fondation de traité nécessaire pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Le message est repris une deuxième fois :

13) « Selv om ulike aktører har sine militærstrategiske interesser, energiinteresser og transportinteresser i nord, **foregår det ikke i dag noe «kappløp» om Arktis eller om ressursene i regionen**, som nesten uten unntak ligger i **uomstridte områder**. Nordområdene er i dag en **fredelig region** preget av **vilje til samarbeid og løsning av stridsspørsmål** i samsvar med folkerettslige prinsipper. Respekten for folkeretten er grunnleggende for de arktiske statenes felles mål om stabilitet og forutsigbarhet. » (NVV : 56)

Même si les différents acteurs ont leurs intérêts en ce qui concerne les stratégies militaires, l'énergie et le transport au nord, **il n'y a pas aujourd'hui de « course » vers l'Arctique ou pour les ressources de la région**, qui presque sans exception se trouvent dans **des territoires qui ne sont pas contestés**. Le Nord est aujourd'hui **une région paisible**, caractérisée par **la volonté de collaborer et de régler des questions litigieuses** conformément aux principes de droit international. Le respect du droit international est fondamental pour les États arctiques dans la perspective de ces objectifs communs relatifs à la stabilité et la prévisibilité.

D'abord, l'extrait est exprimé directement à travers un acteur « nous » : « Nous souhaitons nous opposer au concept d'une « course » arctique ». Il est ensuite répété moins directement, comme nous le voyons dans l'extrait suivant. Le gouvernement défend la réfutation d'une course vers l'Arctique en référant au fait que la région soit paisible. Ils mettent l'accent sur la volonté de coopération et le respect des lois internationales en cas des différends. Les auteurs reconnaissent quand même qu'il y a des acteurs différents avec leurs intérêts stratégiques militaires et également des intérêts en ce qui concerne l'exploitation de l'énergie et le transport.

Étant donné que le gouvernement nie qu'il y a un enjeu/une lutte au sein de l'Arctique, le rôle de vilain est affaibli. Le rôle en soi n'est pas nié, et des indices de ce rôle sont présentés dans le corpus. Pourtant, en disant qu'il n'y a pas de course arctique, le rôle de vilain deviendra moins important.

Pour résumer la composante de réaction, nous pouvons dire que les exemples canadiens et norvégiens mettent l'accent sur les mêmes affaires, pourtant cela est fait de manières différentes. Par exemple, comme nous l'avons vu en ce qui concerne la souveraineté, cette question semble être de forte importance pour la Norvège et le Canada. Cependant, le Canada parle de la souveraineté aux Canadiens en s'appuyant sur l'histoire, les générations et le devoir envers le peuple, tandis que la Norvège semble parler de la souveraineté à la

communauté internationale *et* aux Norvégiens. Les auteurs soulignent que le pays sera reconnu comme un acteur conséquent et prévisible, et un pays ouvert et fiable qui encourage la coopération entre les pays.

Ensuite, nous avons vu que l'exploitation des ressources est importante pour les deux gouvernements. Le gouvernement norvégien s'exprime d'une manière qui donne l'impression que des mesures pour l'environnement seront prises, tandis que dans le cas du gouvernement canadien, de telles considérations ne sont pas mentionnées.

Nous avons remarqué qu'il existe une conscience sur le fait que l'Arctique est devenu un centre géopolitique et que beaucoup d'acteurs veulent y jouer un rôle. Cela est exprimé de manières différentes par les deux gouvernements. À cet égard, nous avons vu des indices d'un rôle narratif, le rôle de vilain. Ce sont les acteurs internationaux qui ont le rôle de vilain : décrits par le gouvernement canadien comme éloigné de la région elle-même et qui remettent en question la gouvernance arctique. Ces acteurs semblent être identifiés dans l'exemple norvégien, mais ils restent anonymes dans celui du Canada.

Finalement, nous pouvons dire que les éléments que nous avons trouvés correspondent bien à l'hypothèse faite au début de cette section. La protection de la souveraineté et l'exploitation des ressources arctiques semblent être des sujets d'une grande importance.

3.2.4 La résolution

***Résolution** : Grâce à la coopération, une solution au sein de l'Arctique se montre possible ; les gouvernements norvégien et canadien reconnaissent que le Conseil de l'Arctique joue un rôle majeur dans cette coopération.*

Nous allons maintenant voir comment le Conseil de l'Arctique est présenté comme une solution pour harmoniser la gestion de l'Arctique pour les deux gouvernements.

14) « Il sera essentiel de trouver des solutions régionales, étayées par des décisions législatives fortes dans les États arctiques. Le Canada **collaborera avec d'autres pays** arctiques, par le

truchement du **Conseil de l'Arctique**³ (le principal forum de collaboration entre les huit États arctiques), avec les cinq pays côtiers de l'océan Arctique sur les enjeux particulièrement importants pour l'océan Arctique, et de manière bilatérale avec ses **principaux partenaires arctiques**, plus particulièrement les États-Unis. » (ÉCA : 9)

La nécessité de trouver des solutions pour l'Arctique est ici soulignée. Ensuite, le Canada se présente en tant qu'un pays qui se montre collaboratif avec d'autres États. Ainsi, nous pouvons en déduire que la collaboration est nécessaire, et que le Canada est prêt à faire ce qui est nécessaire. Nous voyons d'ailleurs que le Conseil de l'Arctique est l'intermédiaire pour la démarche de cette collaboration, et est ici affiché comme le principal forum de collaboration entre les huit États arctiques.

Passons maintenant au corpus norvégien :

15) « Det er et **godt, og økende, samarbeid** mellom de arktiske landene. Norge har de senere årene vært en pådriver for å befeste den gjeldende rettsorden i Arktis. **Norge har bidratt til å styrke samarbeidet** både mellom de fem kyststatene og mellom alle de åtte medlemmene av Arktisk råd. Det er bred enighet om at FNs havrettskonvensjon avklarer rettigheter, ansvar og forpliktelser i de arktiske hav- og kystområdene, og at **Arktisk råd er det primære forum for sirkumpolart samarbeid.** » (NVV : 32)

Il existe une **bonne collaboration qui augmente** entre les pays arctiques. La Norvège a les dernières années été un moteur pour consolider le système juridique valable pour l'Arctique. En effet, **la Norvège a contribué à renforcer la collaboration** à la fois entre les cinq États côtiers et les huit États membre du Conseil de l'Arctique. Il y a consensus sur le fait que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer déclare les droits, les responsabilités et les obligations dans les mers et côtes arctiques, et que **le Conseil de l'Arctique est le forum principal pour la collaboration circumpolaire.**

D'abord, la coopération existante entre les pays arctiques est décrite comme étant bonne et croissante. Ensuite, la Norvège est présentée comme un pays qui a encouragé la consolidation d'un ordre juridique dans l'Arctique. Elle a également contribué à renforcer la collaboration, à la fois entre les cinq États côtiers et tous les huit États membres. Étant donné que la

³ Le Conseil de l'Arctique réunit huit États membres (le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Russie, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède) et six groupes autochtones de l'Arctique appelés participants permanents.

coopération est mentionnée ici plusieurs fois, nous pouvons peut-être déduire qu'elle est importante. Remarquons comment la Norvège souligne sa participation dans le renforcement de cette coopération. Finalement, le Conseil de l'Arctique est affiché comme étant le principal lieu de collaboration circumpolaire.

Comparons maintenant ces deux exemples. Nous voyons ici plusieurs points en commun. La collaboration est importante, les pays font un effort et les deux gouvernements reconnaissent le Conseil de l'Arctique comme étant l'intermédiaire le plus important et le principal forum pour la collaboration au Nord.

Pour résumer, nous pouvons dire ici que l'hypothèse semble correcte. La collaboration est soulignée comme étant importante et le Conseil de l'Arctique est reconnu comme le forum principal.

3.2.5 La situation finale

Situation finale : La répartition sera juste, grâce à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Enfin dans la section du Récit de l'Arctique, nous verrons la situation finale. Nous étudierons ici l'importance de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour la répartition de la région arctique, selon les deux gouvernements.

Un premier extrait du corpus canadien :

16) «Le Nord du Canada est une vaste région qui n'est pas encore complètement cartographiée et étudiée. À la suite de la ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, le Canada **a entrepris des études scientifiques pour déterminer l'étendue complète de son plateau continental en vertu de la Convention.** Ce projet **devrait permettre au Canada d'obtenir la reconnaissance de la plus grande étendue possible de son plateau continental** dans les océans Arctique et Atlantique **lors de sa présentation à la Commission des Nations Unies sur les limites du plateau continental, d'ici la fin de 2013.** Ce processus, bien qu'il soit long, n'est pas contradictoire. Il ne s'agit pas d'une course. Il

s'agit plutôt d'un processus de collaboration fondé sur un engagement partagé à l'égard du droit international. Le Canada travaille avec le Danemark, la Russie et les États-Unis à ces travaux scientifiques. » (SNC : 12)

En étudiant cet exemple, nous remarquons que le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et qu'il a entrepris des études scientifiques pour déterminer l'étendue complète de son plateau continental complet selon la demande de la Convention. Nous voyons ainsi que la Convention est reconnue par le Canada comme le moyen de faire valoir ses droits de propriété au Nord. Ensuite, les auteurs décrivent le projet d'étude et de cartographie comme une manière d'obtenir la reconnaissance internationale de la plus grande étendue possible dans l'Arctique. Finalement, les auteurs disent que malgré la durée du processus, elle ne change pas l'étendue de terre qui va être reconnue comme canadienne : parce qu'il ne s'agit pas d'une course arctique ou d'un principe de « premier venu, premier servi ». Cela est soutenu par le fait que le processus décrit comme étant fondé sur le droit international est également reconnu par les autres pays.

Cet extrait nous montre la situation finale se distingue de la composante précédente de la résolution. En effet, la résolution porte sur la collaboration et le Conseil de l'Arctique, tandis que la situation finale porte sur la ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Autrement dit, la première concerne la *volonté* des pays, tandis que la deuxième concerne la ratification du *droit international*. En théorie, la situation finale porte sur le fait qu'elle « force d'obéir » dans un sens, même s'il n'y a pratiquement aucune instance juridique internationale qui peut pénaliser les États.

Conformément à la situation initiale, la situation finale peut contenir une description d'un état stable et statique. Il est vrai qu'une description d'un état statique peut être difficile à trouver dans le texte : dans ce genre de document, une telle description serait rare. Ainsi, nous pouvons même dire que la manière dont le gouvernement norvégien a explicité la situation initiale de l'Arctique dans la section 3.2.1 est surprenante.

Passons maintenant à trois petits extraits norvégiens, qui également décrivent l'importance de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer :

17) « Ilulissaterklæringen **korrigerter den forestillingen som enkelte sentrale aktører hadde**

om at Arktis var et uregulert område der man kunne forvente åpen konflikt om ressursene. Understrekingen av at **havretten gjelder i Polhavet**, skaper et **ryddig og forutsigbart forhold** mellom kyststatene, samtidig som det **sender et signal til resten av verden om at kyststatene er seg sitt ansvar bevisst.** Det har vært en **overordnet målsetting for regjeringen å bidra til å utvirke en slik enighet.** » (NVV : 13)

La déclaration d'Ilulissat **a corrigé l'idée soutenue par certains acteurs centraux ; sur l'Arctique comme étant un endroit peu réglé où on pouvait s'attendre à un conflit ouvert sur les ressources.** Insiste sur le fait que **la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer est valable à l'océan Arctique**, crée une relation ordonnée et prévisible entre les États côtiers, pour **envoyer un signal au reste du monde sur le fait que les États côtiers sont conscients de leur propre responsabilité.** C'était un objectif majeur pour le gouvernement, de contribuer à obtenir un tel accord.

Ce premier extrait nous montre que grâce à la Déclaration d'Ilulissat, l'idée de l'Arctique en tant que région peu régulée juridiquement et zone de conflit est corrigée. Remarquons l'utilisation du verbe en norvégien au prétérit : le processus de régler cette idée est accompli. Cependant, les acteurs centraux qui amènent cette perception ne sont pas spécifiés ici. Ensuite, nous comprenons que la Convention crée une relation ordonnée entre les pays voisins et qu'elle envoie un signal positif au reste du monde : les États côtiers reconnaissent leur propre responsabilité, mais aussi le fait que l'Arctique est une zone contrôlée.

Nous retrouvons la même problématique que dans l'exemple canadien précédant, puisque ce n'est pas une description d'un état statique. Pourtant, nous voyons que dans l'exemple norvégien, il s'agit d'une correction d'une idée qui a été présente chez des acteurs internationaux. La loi internationale crée une relation rangée et prévisible. Dans la dernière phrase nous lisons : « C'était un objectif majeur pour le gouvernement, de contribuer à obtenir un tel accord » qui peut indiquer la fin d'un processus. C'était le but du gouvernement et il l'a atteint : ainsi, nous pouvons voir un exemple d'une phrase qui ressemble à une sorte de « statut final ».

18) « Videre er Norge den **første av de arktiske statene** som har fått avklart sin kontinentalsokkels yttergrense slik det er anvist i FNs havrettskonvensjon. » (NVV : 13)

Pour la suite, la Norvège est **un des premiers États arctiques** à avoir eu une déclaration sur la limite extrême de la plate-forme continentale comme indiquée dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Finalement, voyons ici que la Norvège a été le premier pays arctique à avoir la déclaration sur son territoire arctique dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

En comparant l'extrait canadien avec les extraits norvégiens, nous pouvons premièrement dire que les deux gouvernements ont reconnu la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La coopération entre les États arctiques et d'autres intéressés est clairement un sujet important pour les deux gouvernements. En ce qui concerne les différences, nous observons ici que le Canada met l'accent sur son propre processus pour obtenir la reconnaissance pour son plateau continental arctique complet.

D'un autre côté, la Norvège mentionne uniquement son propre processus jusqu'au dernier petit extrait : le fait qu'elle était la première à avoir clarifié l'étendue complète de sa plateforme continentale. Les deux premiers extraits norvégiens essaient d'atténuer l'impression que l'Arctique est un endroit de conflit et lieu d'une lutte ouverte pour les ressources. Selon le gouvernement, l'Arctique est un endroit paisible, grâce aux bonnes structures de coopération et de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Résumons maintenant les exemples de la composante de situation finale. Nous avons vu que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer est mentionnée par les deux gouvernements et semble jouer un rôle important dans la coopération entre les pays. Cela correspond à l'hypothèse indiquée au début de la section, correspondant à la situation finale : La répartition sera juste, grâce à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

3.3 Le rôle directeur

Le rôle de « héros » est un des rôles narratifs, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. En effet, dans ce dernier chapitre, nous avons vu que ce rôle est associé à des

caractéristiques positives. Dans ces documents, il semble que les gouvernements essayent d'entreprendre un tel rôle de « héros ».

L'importance du rôle de héros est bien montrée par Jones (2014a), dans le cadre du Narrative Policy Framework. Le chercheur a étudié comment les structures narratives influencent la perception publique des risques et des préférences concernant la politique des changements climatiques. Il a trouvé que les structures narratives jouent un rôle important dans la perception et dans les préférences des sujets, mais c'est surtout à travers le rôle de héros que cette influence joue.

Dans le Récit de l'Arctique, nous pourrions conclure une spécification du rôle narratif général. Les gouvernements canadien et norvégien essayent d'entreprendre un rôle de héros, mais il s'agit plus précisément ici d'un rôle directeur. Dans le récit, les gouvernements semblent vouloir être les directeurs de l'Arctique. Dans la suite de ce chapitre, nous allons chercher des traces de cette volonté repérées dans la section précédente.

Nous venons de voir dans la section 3.2.3 que les deux gouvernements sont d'accord sur le fait que l'Arctique soit un centre géopolitique qui attire l'attention du monde entier, même des pays éloignés du territoire. Il s'agit des questions, comme nous l'avons vu, telles que la souveraineté et l'exploitation des ressources accessibles.

Qui va avoir « le droit » à l'Arctique ? Les gouvernements canadien et norvégien veulent être moteurs pour la recherche dans la région. Ils semblent se montrer coopératifs et respectueux, ainsi que respectueux de l'environnement. Cette manière de s'exposer au monde semble être la meilleure manière de promouvoir leur intérêt.

Dans le chapitre précédent, nous avons insisté sur le fait que les rôles narratifs dans les récits sont souvent indiqués implicitement. Mais derrière les actions qui sont présentées dans les documents stratégiques, il faut qu'il y ait des acteurs. C'est pourquoi nous allons analyser, dans la section suivante, des moyens linguistiques qui sont appliqués, pour indiquer que les gouvernements sont déjà des directeurs et/ou qu'ils souhaitent l'être.

3.4 La subjectivité dans le langage

3.4.1 Introduction

Nous étudierons plus précisément les mots et les constructions pour expliquer *comment* le rôle directeur se construit dans le corpus.

Pour faire cela, nous nous servons de l'approche de la subjectivité du langage (Kerbrat-Orecchioni 2009), comme présentée dans le chapitre des approches théoriques et méthodologiques. La subjectivité est particulièrement intéressante pour traiter le rôle de héros au niveau micro. Cette approche nous permet de voir dans quelle mesure les auteurs sont subjectifs dans leur discours. La subjectivité permet aux auteurs de se former et de se donner ce rôle directeur dans leur propre récit de l'Arctique ; ils peuvent ainsi se présenter sous un angle positif.

3.4.2 Les groupes de phénomènes linguistiques

Conformément aux données, nous avons construit six groupes de phénomènes linguistiques différents. Cette section traitant de la subjectivité du langage est divisée en sous-sections selon les groupes. Il s'agit des expressions nominales qui construisent le rôle de directeur, le pronom personnel et le déterminant possessif inclusifs (nous, notre), les verbes qui montrent une volonté d'agir, les présuppositions, les relations argumentatives et la modalité épistémique, que nous traiterons dans cet ordre mentionné.

3.4.2.1 Les expressions nominales qui construisent le rôle directeur

D'abord, nous examinerons des expressions qui contiennent explicitement un nom portant sur le rôle de diriger. Voyons ici les différentes manières de « s'assigner » le rôle directeur dans la stratégie canadienne :

19) « Il en ressort que le Canada doit assumer efficacement **un rôle de leader** chez lui et à l'étranger pour promouvoir l'établissement d'une région stable et prospère qui répond aux intérêts et aux valeurs des Canadiens. » (SNC : 1)

20) « Pour faire en sorte que le Canada demeure **un chef de file mondial** dans le domaine de la science de l'Arctique, le gouvernement canadien s'est engagé à établir une nouvelle station de recherche d'envergure mondiale dans le Haut-Arctique, qui servira au Canada et aux autres pays; les travaux sont en cours à cet égard. » (ÉCA : 21)

21) « À l'échelle nationale, le Canada **fait preuve de leadership** en ce qui concerne les exigences relatives à la sécurité et à l'environnement de l'Arctique qui s'appliquent au forage en mer grâce à l'examen entrepris par l'Office national de l'énergie. » (ÉCA : 11)

22) « Le Canada jouera **un rôle phare** dans le Conseil de l'Arctique sur une large gamme de nouveaux projets sanitaires, notamment la mise au point de l'observatoire de santé circumpolaire, un examen comparatif des systèmes de santé circumpolaires et une étude comparative des lignes directrices circumpolaires en matière de nutrition. » (ÉCA : 14)

Voici d'abord quatre extraits, pour montrer la variété des expressions qui existe dans le corpus canadien pour exprimer « le rôle directeur » dans des domaines différents. Passons maintenant à une analyse d'un cinquième et dernier extrait du corpus canadien, représentatif d'autres exemples similaires :

23) « Nous jouons **un solide rôle directeur** dans la définition de la gérance, du développement durable et de la protection environnementale de cette région arctique stratégique, et dialoguons avec d'autres pour promouvoir nos intérêts. » (ÉCA : 3)

Dans ce dernier exemple, nous voyons d'abord l'utilisation de l'adjectif « solide » pour décrire le rôle directeur que le gouvernement joue. Le gouvernement canadien se juge comme un gouvernement qui joue un rôle de directeur de la manière forte. Il s'agit ici d'un adjectif évaluatif. Comme nous avons déjà vu, Kerbrat-Orecchioni distingue deux types d'adjectifs évaluatifs : les axiologiques et les non axiologiques.

Les non axiologiques sont définis comme une classe hétérogène. Elle comprend les adjectifs qui impliquent une évaluation qualitative ou quantitative du substantif qu'ils déterminent. Selon leur stricte définition lexicale, les adjectifs n'expriment pas de jugement de valeur ou engagement affectif du locuteur. Pourtant, les adjectifs peuvent, selon le contexte, se colorer affectivement ou axiologiquement (2009 : 96-97).

Nous nous rappelons que les évaluatifs non axiologiques sont définis comme une classe hétérogène qui comprend les adjectifs qui impliquent une évaluation qualitative ou quantitative dans leur stricte définition lexicale et dont l'utilisation se fonde sur l'objet en soi et l'idée subjective que le locuteur porte sur cet objet (ibid.).

Les évaluatifs axiologiques de leur côté, ont une définition un peu plus complexe, ils sont doublement subjectifs, comme nous le verrons. Pourtant, d'abord, ils impliquent également une double norme comme les adjectifs non axiologiques, mais selon les axes que nous avons vu dans le chapitre sur l'approche théorique et méthodologique.

À l'aide de ces définitions, nous tenterons de définir de quel type d'adjectif nous avons à faire. Reprenons l'adjectif « solide ». Remarquons la double subjectivité des adjectifs axiologiques. Premièrement, l'adjectif « solide » peut indiquer une prise de position du locuteur en faveur de l'objet dénoté. Selon le cotexte, décrire le rôle comme « solide » contribue à un sens positif du rôle joué par le gouvernement. Deuxièmement, l'adjectif « solide » ne semble pas être mesuré selon une échelle ou une base exprimée. Les auteurs mentionnent certains domaines dans lesquels le gouvernement joue un rôle solide (dans le développement durable et la protection environnementale), mais ne fournissent aucune « preuve » ou explication d'une telle déclaration adjectivale. Le cotexte lui-même ne semble pas ici, pouvoir permettre une vérification de l'adjectif « solide ».

Voyons ensuite les manières différentes de « s'assigner » le rôle de leader dans la stratégie norvégienne :

24) « Tilskuddsordningen for arktisk samarbeid ble opprettet som en egen budsjettpost da Norge hadde formannskapet i Arktisk råd fra 2006-2009. Ordningen er meget viktig for at Norge skal være **en pådriver** for kunnskapsutvikling og politikkutforming i Arktis. »

(NVV : 46)

Le régime de subvention pour la collaboration arctique a été établi comme un propre poste budgétaire quand la Norvège a eu la présidence du Conseil de l'Arctique de 2006-2009. Ce régime est très important pour que la Norvège soit **un moteur** pour le développement de connaissances et la mise en forme des politiques.

25) « Regjeringen vil at Norge skal være **den fremste forvalter** av miljøet og naturressursene i nordområdene. Regjeringen vil ta vare på miljøet i nordområdene og legge til rette for verdiskaping og menneskelig aktivitet samtidig som miljøverdiene og naturmangfoldet opprettholdes. » (NVV : 91)

Le gouvernement veut que la Norvège soit **le premier administrateur** de l'environnement et des ressources naturelles dans les territoires du nord. Le gouvernement veut s'occuper de l'environnement dans les territoires du nord et encourager une croissance économique et une activité humaine, tout en s'assurant que les valeurs de l'environnement et la diversité biologique se conservent.

26) « Aktivitet: Norge skal ha som ambisjon å være **ledende** på sentrale verdiskapingsområder i nord og **den fremste forvalter** av miljøet og ressursene i nord. Dette krever et nært samspill mellom nasjonale, regionale og lokale myndigheter, næringsliv og relevante forskningsmiljøer. » (NVV : 20)

Activité : La Norvège doit avoir comme ambition d'être **le leader** des domaines centraux de croissance économique au nord et **le premier administrateur** de l'environnement et des ressources au nord. Cela exige une synergie entre des gouvernements nationaux, régionaux et locaux, le commerce et l'industrie et des communautés de chercheurs dans le domaine actuel.

Voici encore quatre extraits qui montrent la variété des manières dont le gouvernement s'assigne le rôle souhaité. Nous observons ici surtout une combinaison avec un verbe modal « skal » et le verbe principal « være » (être) ou « ha » (avoir). Le verbe « skal » ressemble au verbe « devoir », et parle ainsi plus de l'intention et obligation du gouvernement. En même temps, « skal » est utilisé pour exprimer le futur, et nous voyons de cette façon un double sens

qui se traduit difficilement directement en français. Passons maintenant à cet exemple du corpus norvégien :

27) « Norge har geografiske fortrinn og omfattende erfaring og kunnskap om energiproduksjon til havs som regjeringen vil bygge videre på. Regjeringen er opptatt av å tilrettelegge for at norske kompetansemiljøer og bedrifter skal ha **en ledende rolle** i å utvikle den nye energiregionen. » (NVV : 14)

La Norvège a des avantages géographiques et des vastes expériences et connaissances sur la production de l'énergie en mer que le gouvernement peut continuer de développer. Le gouvernement s'occupe de faciliter le fait que les instances de compétence et les entreprises norvégiennes aient **un rôle dirigeant** dans la mise en place d'un territoire énergétique.

Notons ici l'adjectif « dirigeant ». Cet adjectif semble porter une valeur positive, selon le contexte, et les auteurs semblent avoir pris une position favorable par rapport au rôle. Les auteurs mentionnent des « avantages géographiques » et des « vastes expériences et connaissances ». Mais comme dans l'exemple précédent, les auteurs ne semblent pas expliquer l'utilisation de l'adjectif « dirigeant ». Ils ne fournissent aucune « preuve » ou explication d'une telle déclaration adjectivale. Le contexte ne semble pas ici non plus de pouvoir permettre une vérification de l'adjectif « solide ».

En résumé, dans l'ensemble des exemples présentés, nous observons l'utilisation de nombreuses expressions nominales pour désigner le rôle directeur, ce phénomène linguistique semble évident dans les deux corpus. Il est intéressant, car il expose de manière très claire le souhait des gouvernements d'endosser le rôle de directeur dans l'Arctique. En comparant ces deux exemples analysés, nous remarquons aussi une utilisation similaire des adjectifs axiologiques. Ainsi, nous voyons des adjectifs doublement subjectifs selon la définition de l'adjectif axiologique : à la fois une prise de position plutôt positive et le manque de mesure quantitatif ou qualitatif selon une échelle.

3.4.2.2 Le pronom personnel « nous » inclusif

Ici, nous analyserons les déictiques de personne : le pronom personnel « nous ». J'ai choisi de l'appeler « le pronom inclusif », à cause de ce qui semble être sa tâche : unifier les citoyens canadiens. Le pronom « nous » inclut un moi (le Premier ministre) et quelques autres (les Canadiens). Remarquons ici aussi qu'il est de même pour le déterminant « notre ».

Dans *Grammaire méthodologique du français* (1994 : 196), Riegel explique que les pronoms personnels constituent une classe hétérogène. Il en existe plusieurs types : le référent de « nous » peut être identifié à partir de *la situation de l'énonciation* (« Nous avons organisé un pique-nique » → « Les voisins, les enfants, quelques amis et moi, nous avons organisé un pique-nique »). Il peut être identifié *anaphoriquement* (« Pierre est venu me voir. Nous [= moi + lui] avons discuté de ton problème ») ou *déictiquement* (« Si nous [moi + premier toi + deuxième toi + ...] allons au cinéma ? » dit à un groupe d'amis). Finalement, le référent peut être identifié *contextuellement*, comme c'est le cas ici :

28) « Le Grand Nord canadien est une région primordiale de **notre pays**. Cette région fait partie de **notre patrimoine**, de **notre avenir** et de **notre identité nationale**. » (SNC : 1)

Riegel distingue entre deux interprétations, l'inclusive (nous = je + tu/vous) et l'exclusive (nous = je + ils/elles) (1994 : 196). Les exemples « Marions-nous ! » et « Nous vous demandons pardon » (un caissier à un client, au nom de l'entreprise, par exemple) illustrent cette distinction d'interprétations.

Dans l'extrait du SNC, nous observons une répétition particulière du déterminant « notre ». Cette répétition ne semble pas nécessaire pour la compréhension, il suffira de dire « notre patrimoine, avenir et identité ». Les auteurs soulignent ainsi un « notre » inclusif. Ce déterminant pourra servir comme un moyen de « réunir » le peuple canadien pour obtenir une sorte d'accord et attitude positive envers le gouvernement, qui fait partie de ce « notre » inclusif.

Regardons un autre exemple, cette fois une citation du Premier ministre Stephen Harper :

29) « « LE CANADA EST UN PAYS NORDIQUE. LE VRAI
NORD EST L'AVENIR DES EXPLORATEURS, DES
ENTREPRENEURS ET DES ARTISTES CANADIENS.
NOUS TOURNERIONS LE DOS À **NOTRE IDENTITÉ** EN
TANT QUE **CANADIENS** SI **NOUS** N'AGISSIONS PAS
SUR LE POTENTIEL DE CETTE RÉGION, LE VRAI NORD,
QUI ENTREPREND ACTUELLEMENT SON ASCENSION. »

PREMIER MINISTRE STEPHEN HARPER, AOÛT 2008, INUVIK (TERRITOIRES DU
NORD-OUEST) » (SNC : 3)

Dans cette citation, nous trouvons les déictiques comme présentés dans le chapitre sur les approches théoriques et méthodologiques. Comme nous pouvons le lire chez Tomassone (2002 : 23-27), le « nous » désigne un ensemble de personnes, parmi lesquelles on trouve obligatoirement le locuteur lui-même⁴. Nous constatons une utilisation particulière de à la fois le pronom « nous » ainsi que le déterminant « notre ». Le « nous » implique une communauté, comme ici les citoyens canadiens. Ce qui est valable pour les pronoms déictiques, ce l'est aussi pour les déterminants, comme ceux que nous venons de voir dans les extraits canadiens portant sur les deux déictiques.

Ces exemples dits « inclusifs » sont intéressants, parce que nous pouvons constater qu'en incluant certains (le peuple canadien), les auteurs peuvent en même temps exclure d'autres (tous ceux qui ne sont pas Canadiens).

Il semble qu'il n'y a pas de pronom personnel ou de déterminant possessif inclusif dans la stratégie norvégienne. Elle a l'air de se distinguer de celle du Canada sur ce point-là. Le gouvernement canadien utilise le pronom pour dire « nous, les Canadiens », tandis que le gouvernement norvégien alterne entre « le gouvernement » et « nous ». Alors, le « nous » est employé plus comme référence au gouvernement lui-même et non aux Norvégiens.

⁴ Tomassone dit qu'il existe des exceptions où le « je » est remplacé par le « nous » dans la politique, les sciences et des textes ou encore dans des déclarations officielles de personnages représentant une très haute autorité, car le locuteur ne parle pas en simple subjectivité isolée.

3.4.2.3 Les verbes qui montrent une volonté d'agir

Dans cette section, nous traiterons des verbes qui montrent une volonté d'agir. Un gouvernement qui cherche à prendre le rôle directeur doit de préférence se montrer comme étant l'acteur diligent et capable d'agir. Ici, nous considérons quelques exemples représentatifs de l'utilisation des verbes « actifs ». Commençons par la stratégie canadienne :

30) « Afin de **garantir** que le Canada demeure un chef de file des sciences dans l'Arctique, le gouvernement du Canada s'engage à créer une station de recherche de calibre mondial dans l'Extrême Arctique. » (SNC : 26)

Nous remarquons le verbe « garantir ». Selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 113-114), l'analyste peut se poser trois questions sur un jugement évaluatif. D'abord, qui porte le jugement ? Dans cet exemple, il semble qu'il vient du gouvernement canadien : « (...) le gouvernement s'engage (...) ». Deuxièmement, sur quoi porte l'énonciation ? L'énonciation porte sur le procès lui-même, alors le fait de garantir que le Canada gardera son rôle comme chef de file dans les sciences arctiques grâce à la création d'une station de recherche de calibre mondial. Le Canada est sujet dans la phrase subordonnée. Le gouvernement est le sujet dans la phrase matrice, et il est évident que le gouvernement, par la création de cette station de recherche, est le « vrai » acteur. Mais nous remarquons que c'est le Canada qui demeure le chef de file, grâce au travail fait par le gouvernement. Finalement, quelle est la nature du jugement évaluatif ? Il s'agit ici du domaine de la modalisation épistémique, avec le verbe « garantir » qui exprime *la certitude* sur le procès en question (le Canada demeure un chef de file des sciences arctiques grâce à la station de recherche, créée par le gouvernement).

Passons maintenant à un autre exemple :

31) « Il en ressort que le Canada **doit assumer** efficacement un rôle de leader chez lui et à l'étranger pour promouvoir l'établissement d'une région stable et prospère qui répond aux intérêts et aux valeurs des Canadiens. » (SNC : 1)

Voyons ici le groupe verbal « doit assumer », il est pertinent dans la perspective subjective qu'on va traiter ici. Dans ce cas, nous remarquons la modalité déontique, qui peut exprimer

une *obligation*, elle se distingue ainsi de notre cas vu auparavant, qui est de la modalité épistémique. En ce qui concerne les deux possibilités de la nature du jugement évaluatif, il s'agit ici donc de la modalité et non du domaine de l'axiologique. Autrement dit, l'évaluation est faite sur l'échelle de l'interdiction/permission à l'obligation (comme le cas ici), et non sur l'échelle qui comporte une évaluation sur une échelle allant de bon à mauvais. L'évaluation en soi porte encore une fois sur le procès lui-même, où le Canada est l'agent pour « devoir assumer » un rôle de leader. Ici, il semble que c'est le locuteur/auteur du document qui porte le jugement évaluatif. Différents arguments sont présentés avant que les auteurs concluent que le pays doit assumer un rôle de leader.

Ensuite, regardons de plus près un exemple norvégien :

32) « Regjeringen **styrker** kunnskapen om klimaendringene i Arktis og konsekvenser globalt og regionalt gjennom den nasjonale satsingen i Framsenteret i Tromsø og Bjerknessenteret i Bergen, og legger vekt på utvidet regionalt samarbeid om overvåking, forskning og formidling av kunnskap til beslutningstakere og befolkning, blant annet innenfor Sustained Arctic Observing Networks under Arktisk råd. » (NVV : 34)

Le gouvernement **renforce** la connaissance sur les changements climatiques dans l'Arctique et des conséquences globales et régionales à travers la participation nationale au Centre Fram à Tromsø et le Centre de Bjerknæs à Bergen, et insiste sur la collaboration régionale élargie sur la surveillance, la recherche et la transmission de connaissances aux décideurs et au peuple, entre autres en ce qui concerne les réseaux d'observation durables de l'Arctique sous le Conseil de l'Arctique.

Dans cet exemple, nous observons le verbe « renforcer ». Le locuteur est responsable du jugement ici comme auparavant, et cette fois sur le fait de renforcer la connaissance sur les changements climatiques et leurs conséquences. Le jugement évaluatif se situe dans le domaine de l'axiologique et se distingue ainsi des exemples précédents. Dans cet exemple-ci, ce n'est ni une question de *certitude* comme dans l'exemple de « garantir », ni d'*obligation* comme dans « devoir assumer ». Le verbe « renforcer » peut être rangé sur l'échelle qui va de la valeur « bon », ou dans ce cas « fort », jusqu'à « mauvais » ou « faible ». Pour justifier cette échelle, nous pouvons regarder le contexte : généralement dans le corpus, le gouvernement considère comme utile de rendre plus solide la connaissance des changements

climatique dans l'Arctique. Finalement, sur quoi porte l'évaluation ? Comme l'exemple précédent, il porte sur le procès lui-même, où le gouvernement devient l'agent.

Nous avons souligné le verbe « insister » dans le dernier exemple. Sans faire une analyse plus profonde, nous nous contentons de signaler que dans ce dernier, nous observons un choix de verbes avec un sens « fort » ou accentué. Les auteurs ne se sont pas contentés par des verbes dits « vagues », comme « essayer » ou « proposer ». Exemplifions : « garantir » veut dire « Assurer, sous sa responsabilité, l'exécution de quelque chose dans des conditions préalablement définies » selon Larousse (Garantir : verbe transitif aucune date). Les gouvernements essaient d'entreprendre un rôle directeur et par utilisation des verbes comme les exemples montrés, ils se profilent comme des gouvernements actifs qui prennent leur responsabilité pour leur peuple.

En comparant les exemples, il semble que c'est le jugement est porté par le gouvernement ou le locuteur/auteur du document. On peut ainsi résumer que dans l'ensemble c'est le gouvernement qui porte le jugement, car le locuteur/auteur du texte représente le gouvernement.

Ensuite, pour la nature du jugement évaluatif, nous avons pu observer deux exemples de modalité : épistémique dans le cas de « garantir » et déontique avec le groupe verbal « doit assumer », ainsi qu'un troisième exemple d'axiologie : « renforcer ». Nous avons observé que l'évaluation porte sur le procès lui-même, qui indique de manière plus ou moins explicite, le rôle directeur dans des formes variées. Finalement, nous remarquons que tous les verbes marqués ont un sens accentué ou « fort », ce qui correspond au fait que les gouvernements cherchent à se profiler comme des directeurs actifs au sein de l'Arctique.

3.4.2.4 Les présuppositions

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les présuppositions sont des énoncés avec des réalités supposées déjà connues du destinataire. Ces évidences *partagées* constituent une sorte de base sur laquelle les informations nouvelles s'établissent. La présupposition est définie dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* dans la manière suivante :

« *Pour les linguistes*, à l’instar d’O. Ducrot (Ducrot 1972a), la présupposition est l’acte de *présupposer*, et les présupposés sont *des types particuliers de contenus* inscrits dans les énoncés. Les présupposés ont les caractéristiques suivantes : 1) Ils correspondent à des réalités supposées déjà connues du destinataire (évidences partagées ou faits particuliers relevant de ses savoirs préalables), et constituent une sorte de soubassement sur lequel viennent s’échafauder les *posés* (lesquels sont au contraire censés répondre à des informations nouvelles), assurant la cohésion du discours, quand les posés se chargent de sa cohésion. À ce titre, ils sont pris en charge par une sorte de voix collective, et relèvent, d’après O. Ducrot (Ducrot 1984 : 231-233), de la polyphonie énonciative. 2) Ils ne sont pas affectés par la négation ni l’interrogation. 3) Ils ne peuvent, en principe, ni être ‘annulés’ ni servir de base à l’enchaînement » (Kerbrat-Orecchioni 2002 : 468).

Selon Kerbrat-Orecchioni (1986 : 38), il existe deux sous-classes de nature extrêmement variable. Même si elle prévient que cette liste n’est pas complète, nous identifierons lequel de ces deux types nous avons à faire. Kerbrat-Orecchioni distingue deux axes du *type de signifiant*, responsable du présupposé ou bien de *la nature du contenu présupposé*. Nous nous concentrerons ici sur le type de signifiant.

Commençons avec un extrait canadien:

34) « Afin de garantir que le Canada **demeure** un chef de file des sciences dans l’Arctique, le gouvernement du Canada s’engage à créer une station de recherche de calibre mondial dans l’Extrême Arctique. » (ÉCA : 22)

Ici, il s’agit du premier, il est du type de signifiant responsable du présupposé. Le verbe « demeurer » est un verbe aspectuel statique.

35) « Regjeringen ønsker at Norge **fortsatt** skal være en pådriver for å fordype og utvide dette samarbeidet, med åpne kanaler til ikke-arktiske stater og partnere utenfor regionen. » (NVV : 16)

Le gouvernement souhaite que la Norvège **continue** d’être un moteur de l’approfondissement et l’élargissement de cette collaboration, avec des voies ouvertes aux États non arctiques et des partenaires en dehors de la région.

Avec le verbe « continuer », nous observons encore une fois, un verbe de type aspectuel, mais dynamique. Il est de même type, où le signifiant est responsable du présupposé.

Nous avons maintenant pu observer deux exemples de présuppositions. Nous constatons que les deux exemples appartiennent à la classe des verbes aspectuels ou transformatifs. J'ai choisi de me concentrer uniquement sur cette classe de présupposition. « Continuer » semble d'ailleurs être un exemple typique d'un verbe qui crée des présuppositions dans les corpus norvégien et canadien. De plus, ce type de présupposition semble correspondre avec la rhétorique des gouvernements pour exprimer le rôle directeur (Fløttum et Espeland 2014 : 6, Fløttum et Gjerstad 2013b : 85).

3.4.2.5 Les relations argumentatives

Dans cette catégorie, nous considérons trois exemples de relations argumentatives qui permettent aux auteurs de créer un lien fort entre leurs arguments et le rôle directeur souhaité. Ce lien sert à soutenir la logique que le pays en question doit inévitablement entreprendre le rôle directeur. Ce rôle directeur est d'ailleurs explicité avec une expression nominale pour construire le rôle directeur, comme nous avons vu dans la section 3.4.2.1.

36) « Le Grand Nord canadien est une région primordiale de notre pays. Cette région fait partie de notre patrimoine, de notre avenir et de notre identité nationale. Le Nord connaît des changements rapides, que ce soit en raison des changements climatiques ou de la croissance des gouvernements et des institutions autochtones. Entre temps, sur les scènes nationale et internationale, l'intérêt pour l'Arctique prend de l'ampleur. **Il en ressort que** le Canada doit assumer efficacement un rôle de leader chez lui et à l'étranger pour promouvoir l'établissement d'une région stable et prospère qui répond aux intérêts et aux valeurs des Canadiens. » (SNC : 1)

Le marqueur de relation, "Il en ressort que" joue ici un rôle de marqueur de conséquence. Il pourrait être remplacé par le connecteur de conséquence « donc ». La partie de l'extrait qui précède le marqueur de relation en écriture grasse, devient des arguments que nous pouvons extraire comme : d'abord *Le Grand Nord canadien est important pour nous*, ensuite *Il y a des changements rapides différents* et finalement *pendant ce temps-là, l'intérêt national et*

international pour l'Arctique augmente. Tous ces arguments nous mènent à une conséquence nécessaire de ces arguments : le fait que le Canada doit assumer un rôle de leader.

Passons maintenant aux exemples norvégiens :

37) « Isgående forskningsfartøy er viktig **for at** Norge kan være ledende på kunnskap og forskning om klima og miljø i polare strøk. En prosjektorganisasjon er etablert, og samarbeidsavtaler vedrørende drift og forvaltning av et slikt far tøy er inngått. Kvalitetssikringen som er gjennomført (KS1 og KS2), har vist at prosjektet er modent. »
(NVV : 36)

Des brise-glaces sont importants **pour que** la Norvège puisse être dirigeante en terme de connaissance et de recherche sur le climat et l'environnement dans les régions polaires. Une organisation de projet est établie, et des accords de collaboration en ce qui concerne le service et la gestion de tels navires sont faits. L'assurance qualité qui est accomplie (KS1 et KS2), a montré que le projet est mûr.

Le marqueur de relation, « pour que » montre ici la condition afin que la Norvège soit capable d'être dirigeante : les brise-glaces. Ce dernier joue un rôle de marqueur d'intention ou de but. J'ai aussi souligné « importants », qui renforce de manière subjective les enjeux, car cet adjectif marque l'intensité de la nécessité et nous fait comprendre que la condition (des brise-glaces) est indispensable.

Le connecteur argumentatif est selon le *Dictionnaire d'analyse du discours* défini est une catégorie plus élargie que le coordonnant, le terme traditionnel. Ainsi on regroupe différentes catégories grammaticales : conjonctions de coordination, conjonctions et locutions conjonctives de subordination, adverbes. L'analyse de ces catégories grammaticales met l'accent sur la fonction commune de cette classe de mots, la connexion qu'ils établissent entre le contexte linguistique en amont de l'énoncé auquel ils sont attachés et cet énoncé lui-même. (Platin 2002 : 128). Nous mentionnons d'ailleurs que dans ce dernier exemple, nous voyons que le « pour que » relie deux phrases, dont la dernière est subordonnée de la première.

Passons maintenant à un deuxième exemple norvégien :

38) « **For at** Norge skal lede an i en bærekraftig forvaltning og utvikling av nordområdene, må vi ha bred kompetanse om, for og i nord. » (NVV : 35)

Pour que la Norvège puisse aller dans la direction d'une gestion et développement durable des régions nordiques, nous devons avoir une large compétence de, pour et dans le Nord.

Ici, nous reprenons le même marqueur de l'exemple précédent, mais la structure de la phrase est changée. Le marqueur introduit tout de suite le but : « (...) la Norvège puisse aller dans la direction d'une gestion et développement durable des régions nordiques (...) », avant de présenter la condition pour l'attendre : « nous devons avoir la compétence de, pour et dans le Nord ». Remarquons d'ailleurs l'utilisation de la modalité déontique du verbe « devoir » (souligné dans l'exemple). Il s'agit en d'autres termes d'une obligation.

Lorsque nous comparons les trois exemples, nous voyons tout d'abord, tous les trois montrent une utilisation importante du marqueur de relation dans le sens où les auteurs arrivent à présenter leurs arguments fortement liés au rôle de directeur qu'ils cherchent à entreprendre. Nous avons remarqué que les exemples norvégiens se ressemblent, avec deux fois l'utilisation du marqueur « pour que », comme marqueur de but. L'exemple canadien, par contre, est un marqueur de conséquence.

3.4.2.6 La modalité épistémique

Finalement en ce qui concerne la subjectivité, nous examinerons une utilisation particulière d'incertitude. Auparavant, nous avons vu des exemples de la modalité épistémique, mais à l'autre bout de l'échelle : en tant que certitude. Les politiciens sont censés exprimer la certitude et la conviction envers leur peuple. Pourtant, dans les documents, nous avons trouvé deux exemples d'incertitude. Commençons par l'exemple canadien :

39) « Cependant, il ne semble pas que les diverses voies navigables intérieures, appelées le passage du Nord-Ouest canadien, soient appelées à devenir une voie de circulation viable à grande échelle à court terme, notamment parce que la glace mobile est imprévisible dans le passage et pose des risques considérables à la navigation. D'autres routes deviendront *probablement* plus rentables commercialement. » (ÉCA : 12)

L'adverbe « probablement » indique un jugement porté par le locuteur. Les auteurs du document dit qu'il est *probable* que d'autres routes deviendront plus rentables commercialement, mais il n'est pas *sûr à 100 %*.

40) « Men allerede i dag benytter handelsskip på kommersielle vilkår nordlige sjøruter for å utnytte muligheten for kortere reisetid og lavere kostnader. *Det er grunn til å tro* at aktiviteten vil øke. » (NVV : 16)

Mais déjà aujourd'hui les bateaux commerciaux utilisent des voies marines au nord pour profiter la possibilité d'une durée de trajet plus courts et moins coûteux. *Il y a raison de croire* que l'activité va augmenter.

Le verbe « croire » exprime également un jugement fait par les auteurs du document. On ne peut pas *savoir* que l'activité va augmenter, mais il y a raison de le *croire*.

Comparons maintenant l'exemple canadien avec l'exemple norvégien. Nous voyons comment ils se ressemblent. Les exemples de modalités épistémiques montrés ici portent tous les deux sur une augmentation d'activité dans le futur. Personne ne peut prédire le futur à 100 %, mais on peut le deviner avec un sentiment plus ou moins certain, par exemple basé sur des expériences faites auparavant.

Pour résumer, nous comprenons qu'il s'agit d'une sorte de prédiction des perspectives et des tendances de développement du futur dans les deux cas. Ainsi, l'utilisation de la modalité épistémique peut, dans un sens, être « justifiée » : il est question d'une prédiction future, hors du cadre politique où les politiciens doivent rassurer le peuple.

Il est d'ailleurs peu probable de trouver un tel exemple d'incertitude lié à ce qui concerne les expressions nominales qui construisent le rôle directeur du type « Le gouvernement entreprendra *peut-être* un rôle directeur ».

Pourtant, avec des formulations comme « probable » et « il y a raison de croire », les auteurs des deux documents peuvent se permettre de l'écrire, même avec une certaine incertitude. Les

auteurs utilisent des formulations d'incertitude pour ne pas être tenus responsables dans les cas où leurs affirmations s'avéraient fausses.

Nous notons d'ailleurs qu'il semble y avoir très peu d'exemples de cette catégorie dans le corpus, comparé à la catégorie des verbes « accentués » qui montrent une volonté d'agir. Cela correspond au fait que les gouvernements cherchent à se montrer comme des directeurs actifs et « sûrs » de ce qu'ils disent au sein de l'Arctique.

4 Conclusion

Dans ce dernier chapitre de conclusion, nous cherchons d'abord en 4.1 à récapituler les résultats de notre étude en répondant à la question de recherche du mémoire, présentée dans la section 1.3 « La problématique ». En 4.2, nous allons proposer quelques pistes qui permettent des recherches ultérieures.

4.1 Le Canada et la Norvège au sein des enjeux arctiques - une étude narrative et linguistique

Nous avons vu que l'Arctique est devenu une région géopolitiquement importante, dans le sens où une grande réserve de ressources fossiles s'est ouverte à l'exploitation. Les huit États arctiques sont la Russie, la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Islande, le Danemark, le Canada et les États-Unis. Nous nous sommes concentrées sur les livres blancs du Canada et de la Norvège pour des raisons langagières, mais, comme nous allons voir en section 4.2, il serait intéressant d'étudier encore d'autres livres blancs concernant l'Arctique.

Dans cette étude, nous avons tenté de faire une analyse comparative des livres blancs sur l'Arctique. L'objet tout au long de ce travail a été d'étudier le rôle narratif du héros, tel qu'il est présenté dans ces trois documents politiques gouvernementaux du Canada et de la Norvège, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.

Rappelons la question de recherche que nous avons posée dans la section 1.3 :

Dans une perspective linguistique, comment voit-on que la Norvège et le Canada essayent d'entreprendre un rôle directeur dans les enjeux de l'Arctique ?

Au début du chapitre 3 portant sur l'analyse, nous avons posé l'hypothèse sur le récit de l'Arctique. Nous avons pensé qu'il était possible de retrouver un tel « récit » dans les deux livres blancs canadien et norvégien :

Situation initiale : L'Arctique est harmonieux et intact, et à part quelques explorateurs courageux, peu de personnes connaissent la région.

Complication : Le changement climatique fait fondre la glace de l'Arctique

Réaction : La course à l'exploitation des ressources arctiques devenues accessibles et la souveraineté des États au sein de l'Arctique deviennent des sujets majeurs.

Résolution : Grâce à la coopération, une solution au sein de l'Arctique se montre possible ; les gouvernements norvégien et canadien reconnaissent que le Conseil de l'Arctique joue un rôle majeur dans cette coopération.

Situation finale : La répartition sera juste, grâce à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Notre hypothèse est que nous allons retrouver les composantes dans le schéma quinaire ci-dessus réalisées dans notre corpus. Cette hypothèse semble bien correspondre avec ce que nous avons rencontrés dans les livres blancs canadien et norvégien.

Nous avons d'abord vu que même si exprimée de manière différente, la composante de la situation initiale est explicitée dans les deux livres blancs. Soit à travers le besoin de gérer une quantité croissante de problèmes de sécurité pour le Canada, ou bien en parlant des mythes et des explorateurs braves pour la Norvège. Ensuite, pour ce qui est de la composante de la complication, nous avons vu que dans les deux livres blancs, la fonte des glaces était énoncée comme un des effets des changements climatiques.

La composante de la réaction nous a montré que les deux gouvernements semblent préoccupé par la question de souveraineté arctique, mais nous avons également remarqué qu'il y avait une différence dans la manière de l'aborder : dans le livre blanc canadien, nous avons l'impression que le gouvernement ne parle qu'aux Canadiens, tandis que dans le livre blanc norvégien, nous voyons une tendance à diriger le message à la fois au peuple norvégien et à la société internationale.

Toujours dans la composante de la réaction, nous avons également vu que les deux gouvernements se focalisent sur l'exploitation pétrolière. Le Canada et la Norvège semblent tout les deux exprimer la volonté d'extraire ces ressources fossiles. Nous avons observé ici encore une différence dans la manière dont ce message est transmis. Dans le cas norvégien, nous remarquons que l'exploitation faite de manière responsable d'un point de vue climatique

est soulignée, tandis que dans l'exemple canadien, la problématique des changements climatiques n'est pas présente.

Avant de passer à la composante de la résolution, nous allons faire une remarque sur deux autres sujets. Nous avons noté qu'il existe une conscience sur le fait que l'Arctique est devenu un centre géopolitiquement important. Il y a des acteurs externes qui s'intéressent à ce nouveau centre, et comme les exemples le montrent dans l'analyse, les deux gouvernements en sont désormais conscients. Néanmoins, gouvernements nient toute existence d'une « course » autour de la région.

Dans la composante de la résolution, nous avons prévu que le Conseil de l'Arctique sera composante importante dans la collaboration arctique et que cette institution jouera un rôle important pour la solution. Nous avons observé que les deux gouvernements reconnaissent cette institution comme centrale pour une solution paisible et collaborative entre les États arctiques dans la région.

Finalement, à travers l'analyse de la situation finale, nous avons compris que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer joue également un rôle important dans la question de la justice au sein de l'Arctique. Le Canada et la Norvège reconnaissent tous les deux l'importance de ce processus pour la partition du territoire.

Globalement, nous observons que les hypothèses ou composantes proposées dans le chapitre 3 portant sur notre cadre théorique semblent être pertinentes pour les livres blancs. Les composantes sont toutes réalisées dans les deux livres blancs. Les gouvernements se sont exprimés de manières différentes, mais nous avons constaté que elles sont présentes. Passons au niveau micro, pour les traces linguistiques du rôle directeur.

Nous avons vu comment les expressions nominales sont employées pour créer un rôle directeur dans le récit de l'Arctique. Les deux gouvernements utilisent des expressions nominales variées comme « un rôle de leader », « un chef de file, un solide rôle directeur », « un moteur » et « premier administrateur » pour faire référence à eux-mêmes. Il en ressort que les expressions nominales illustrent un phénomène linguistique qui montre de manière

explicite comment les gouvernements canadien et norvégien entreprennent un rôle directeur au sein de l'Arctique.

Ensuite, nous avons étudié les occurrences du pronom « nous » par les deux gouvernements. Nous avons constaté que le gouvernement canadien se sert d'un « nous » qui inclut le peuple canadien, mais qui parallèlement, exclut toute autre personne. Cette utilisation du pronom « nous » n'a pas été identifiée de la même façon dans le livre blanc norvégien. L'utilisation de « nous » est plutôt employée dans ce dernier en tant qu'une alternation pour dire « le gouvernement ». Inversement, il en ressort que l'utilisation d'un pronom incluant de type « nous, les Canadiens », peut servir comme moyen linguistique pour rassembler le peuple, ce qui pourra être utile pour affirmer une place de leader.

Nous avons constaté la présence de verbes indiquant une volonté d'agir. Les deux gouvernements emploient des verbes avec un sens accentué, qui permettent au locuteur de se montrer comme un acteur diligent et capable d'agir. Nous avons pu relever des exemples de verbes et de groupes verbaux comme « garantir », « doit assumer », « renforcer » et « insister sur ». Un gouvernement qui cherche à prendre le rôle directeur doit de préférence se montrer comme étant l'acteur fort et rassurant.

De plus, nous avons remarqué un emploi de verbes particuliers créent des présuppositions. Nous nous sommes concentrées sur des verbes aspectuels, et nous avons trouvé des exemples qui incluent « continuer » et « demeurer ». Cet emploi de verbes aspectuels a été noté dans les deux livres blancs. Par utilisation des verbes de présupposition, le contenu n'est négociable que si l'allocataire est capable d'identifier et de nier ce qui est présupposé dans l'énonciation. Les présuppositions peuvent être utiles dans une stratégie rhétorique où les gouvernements cherchent à se mettre en relation avec le rôle directeur.

Nous avons traité des relations argumentatives dans un sens large. Nous avons regardé la sémantique et le type de marqueur, et nous avons trouvé des marqueurs de but et de conséquence. L'utilisation de ces relations argumentatives semble renforcer la relation entre l'argument du gouvernement et le rôle directeur qu'ils souhaitent entreprendre.

Concernant la modalité épistémique, nous avons analysé deux exemples de modalité épistémique d'incertitude. Les deux exemples portent sur le même thème, la question de

l'augmentation des activités économiques dans l'Arctique. Il s'agit donc d'une perspective d'avenir potentielle pour ce territoire, sur laquelle il est difficile de s'exprimer de manière certaine. Nous n'avons pas trouvé des exemples de modalité épistémique qui exprime incertitude en relation avec le rôle directeur.

En général, nous voyons ici une utilisation de phénomènes variés pour renforcer la relation entre des arguments du gouvernement et le rôle directeur, et nous avons constaté que les gouvernements canadien et norvégien se ressemblent beaucoup dans leur manière d'utiliser ces phénomènes.

Nous avons trouvé des exemples équivalents de tous les phénomènes linguistiques discutés, sauf un seul : le pronom « nous » inclusif, qui semble uniquement être utilisé de cette manière dans le livre blanc du Canada. Hormis ce dernier, tous les cinq phénomènes ont été retrouvés dans les documents des deux gouvernements.

Pour résumer tous les résultats, nous pouvons dire que dans une perspective linguistique, les gouvernements canadien et norvégien semblent s'exprimer d'une façon similaire, à la fois en ce qui concerne le cadre ; le récit de l'Arctique, mais aussi au niveau lexicale des phénomènes linguistiques. Nous avons trouvé ici que les phénomènes utilisés sont similaires et ils semblent être employés de la même manière.

4.2 Les pistes pour des recherches ultérieures

Si la présente étude explore le rôle directeur des livres blancs canadien et norvégien de la l'Arctique, elle n'évoque pas des propositions d'une caractéristique générale qui concernera les livres blancs pourtant sur la région pour tous les États arctiques. Pour une telle perspective, il faudra étudier de manière approfondie plusieurs livres blancs sur l'Arctique et la politique étrangère en ce qui concerne la région. Ainsi, nous pourrions voir une tendance plus générale que la situation que nous avons décrite dans ce mémoire.

Dans ce contexte, il paraît peut-être particulièrement intéressant de regarder de plus près le livre blanc de la Russie, vu l'attention que ce pays a eue à la fois dans les médias norvégien et

canadien. La presse semble avoir donné à la Russie le rôle de « vilain ». (Opdahl 2016, Bentzrød 2015, Agence France-Presse 2015 et 2016).

Une autre possibilité serait d'étudier les livres blancs dans une perspective historique-politique, afin de pouvoir comparer le livre blanc norvégien et canadien avec leurs versions antérieures ou postérieures. En effet, les deux gouvernements ont changé leurs gouvernements depuis la publication des livres blancs étudiés ici. Les documents les plus récents sur lesquels nous sommes basées pour cette étude, date de 2009 et 2010 (Canada) et de 2011 (Norvège).

En ce qui concerne la Norvège, nous sommes passé d'un gouvernement de gauche, le Parti travailliste, entre 2005 et 2013 (Regjeringen 2013) à un gouvernement de droite, le Parti conservateur de 2013 (Regjeringen 2014). Pour ce qui est du gouvernement canadien, il est passé de droite avec le Parti conservateur entre 2006 et 2015 à gauche avec le Parti libéral, à partir de 2015 (NTB 2015, Government of Canada 2015). Dans cette perspective, nous aurions pu voir des différences éventuelles entre les gouvernements norvégiens et canadiens quant à la manière dont ils s'expriment par rapport à un « Récit de l'Arctique » et au rôle directeur qu'ils s'assignent.

Bibliographie

Le corpus

Norvégien :

Meld. St. 7 (2011-2012) *Nordområdene. Visjon og virkemidler*. (Nordområdemeldingen).

Canadien :

Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada (2009) *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*. [En ligne] Ottawa.

Accessible de < <http://www.northernstrategy.gc.ca/cns/cns-fra.asp> > [consulté : 01.10.2015].

Affaires étrangères et commerce international Canada (2010) *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la stratégie pour le Nord du Canada*. [En ligne] Ottawa. Accessible de < http://www.international.gc.ca/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra > [consulté : 01.10.2015].

Les références

Adam, J.M. (1984) *Le récit*. Paris : Presses universitaires de France.

Adam, J.M. (1997) *Les textes : types et prototypes : récit, description, argumentation, et dialogue*. Paris : Nathan.

Adam, J.M. (2008) *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.

Adam, J.M. (2011) *The narrative sequence : history of a concept and a research area*. [manuscrit publié en ligne] Lausanne : Université de Lausanne.

Agence France-Presse (2015) L'armée russe déploie 38 000 soldats dans l'Arctique pour des manœuvres. *Le Journal de Montréal* [l'Internet], 16.03.16. Accessible de <<http://www.journaldemontreal.com/2015/03/16/larmee-russe-deploie-38-000-soldats-dans-larctique-pour-des-manoeuvres>> [consulté : 10.05.16].

Agence France-Presse (2016) L'UE veut coopérer avec Moscou dans l'Arctique. *Le Devoir*

- [l'Internet], 28.04.16. Accessible de
<<http://www.ledevoir.com/international/europe/469370/l-ue-veut-cooperer-avec-moscou-dans-l-arctique>> [consulté : 10.05.16].
- Arctique ou régions arctiques, dans : *Dictionnaires de français Larousse* [l'Internet]. Paris : Éditions Larousse. Accessible de
<<http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Arctique/106015>> [consulté : 09.05.16].
- Benveniste, E. (1974) *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.
- Bentzrød, S.B. (2015) - Arktis er Russlands redningsplanke. *Aftenposten* [l'Internet], 15.03.16. Accessible de <<http://web.retriever-info.com/services/archive/displayPDF?documentId=020002201603152710567&serviceId=2>> [consulté : 10.05.2016].
- Climate change (2016), dans : Oxford dictionnaires [l'Internet]. Oxford : Oxford University Press. Accessible de <<http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/climate-change>> [consulté : 30.04.2016].
- Commission européenne (2016) *An integrated European Union policy for the Arctic*. JOIN (2016) 21 final. Bruxelles : Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.
- Le Conseil de l'Arctique (2015) *Environment and Climate* [l'Internet]. 28.08.15. Tromsø : Le Conseil de l'Arctique. Accessible de : <<http://www.arctic-council.org/index.php/en/our-work/environment-and-climate>> [consulté : 04.10.15].
- Delogu, F. (2009) Presupposition. Dans : Verschueren, J. et Östman, J. éd. *Key notions for pragmatics*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Dendale, P. (1994) DEVOIR épistémique : marqueur modal ou évidentiel ?. *Langue française* 102, 24-40.
- The Department of Environmental Affairs (2011) *National Climate Change Response White Paper*. [l'Internet]
<https://www.environment.gov.za/sites/default/files/legislations/national_climatechange_response_whitepaper.pdf>
- Dollerup, C. (1999) *Tales and Translation : The Grimm Tales from Pan-Germanic Narratives to Shared International Fairytales*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Ducrot, O. (1972a) *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.

- Ducrot, O. (1984) *Le Dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Fløttum, K. et Gjerstad, Ø. (2013a) Arguing for climate policy through the linguistic construction of narratives and voices: the case of the South-African green paper “National Climate Change Response”. *Climatic Change*, 118, 417-430.
- Fløttum, K. et Gjerstad, Ø. (2013b) The Role of social justice and poverty in South Africa’s National climate change response white paper. *South African Journal on Human Rights*, 2013-1, 62-90.
- Fløttum, K. (2014) La narrativisation, trait unificateur des genres du discours climatique ? Dans : Monte, M. et Philippe, G. réd. *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*. Lyon: Presses universitaires de Lyon, 239-252.
- Fløttum, K. et Espeland, T. J. (2014) Norske klimanarrativer – hvor mange “fortellinger”? En lingvistisk og diskursiv analyse av to norske stortingsmeldinger. *Sakprosa*, vol. 6, n° 4, 1-18.
- Garantir : verbe transitif, dans : *Dictionnaires de français Larousse* [l’Internet]. Paris : Éditions Larousse. Accessible de <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/garantir/36079>> [consulté : 06.04.16]
- Government of Canada (2015) *Government : Cabinet*. Government of Canada [l’Internet]. Accessible de <<http://pm.gc.ca/eng/cabinet>> [consulté : 13.05.16]
- Hulme, M. (2009) *Why we disagree about climate change : Understanding Controversy, Inaction and Opportunity*. New York : Cambridge University Press.
- Jones, M.D. et McBeth, M.K. (2010) A Narrative Policy Framework: Clear Enough to Be Wrong?. *The Policy Studies Journal*, vol. 38, n° 2, 329-353.
- Jones, M.D., Shanahan, E.A. et McBeth, M.K. (2014) *The Science of Stories : Applications of the Narrative Policy Framework in Public Policy Analysis*. New York : Palgrave Macmillan.
- Jones, M.D. (2014a) How does Heroes Shape Our Perception of Climate Change. *Social Science Quarterly*, vol. 95, n° 1, 1-39.
- Jones, M.D. (2014b) Communicating Climate Change: Are Stories Better than “Just the Facts”?. *The Policy Studies Journal*, vol. 42, n° 4, 644-673.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986) *L’Implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2002) Présupposé, présupposition. Dans : Charaudeau, P. et Maingueneau, D. réd. *Dictionnaire d’analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil. 467-469.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009) *L’Énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris :

- Armand Colin.
- Kronning, H. (1996) *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal DEVOIR*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Kronning, H. (2001) Au-delà du déontique et de l'épistémique. Dans : Prandi, M. et Ramat, P. éd. *Semiotica e linguistica. Per ricordare Maria-Elisabeth Conte. Materiali Linguistici*. Université de Pavie. Milan : Franco Angeli, 97-121.
- Le Querler, N. (1996) *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Leraand, D. (2016) Oslo-avtalen, dans : *Store norske leksikon* [l'Internet]. Accessible de <<https://snl.no/Oslo-avtalen>> [consulté : 21.04.16].
- Meunier, A. (1974) Modalités et communication. *Langue française*, vol. 21, n° 1, 8-25.
- Miljødirektoratet (2015) *Konsekvenser av klimaendringer* [l'Internet]. 29.10.15. Miljødirektoratet. Accessible de <<http://www.miljostatus.no/tema/klima/konsekvenser-av-klimaendringer/>> [consulté : 09.05.16].
- NTB (2015) Slutt etter ni år med konservativ regjering i Canada. *Aftenposten* [l'Internet], 20.10.15. Accessible de <<http://www.aftenposten.no/verden/Slutt-etter-ni-ar-med-konservativ-regjering-i-Canada-23618b.html>> [consulté 13.05.16]
- Nølke, H., Fløttum, K. et Norén, C. (2004) *ScaPoLine : la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Kimé.
- Nølke, H. (1993) *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- Opdahl, A. (2016) Russland øver i Arktis. *Nordlys* [l'Internet], 15.04.16. Accessible de <<http://web.retriever-info.com/services/archive/displayPDF?documentId=055012201604156991a5d9b293696e823d4a86d9d0372e&serviceId=2>> [consulté : 10.05.2016]
- Pachauri, R. K. et al. (2015) *Climate Change 2014 Synthesis Report*. Genève : IPCC.
- Platin, C. (2002) Connecteur argumentatif. Dans : Charaudeau, P. et Maingueneau, D. éd. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil. 128-130.
- Pottier, B. (1983) Chronologie des modalités. Dans : David, J. et Kleiber, G. éd. *La notion sémantico-logique de modalité*. Paris : Klincksieck, 55-63.
- Propp, V. (1968) *Morphology of the folktale*. Austin et London : University of Texas Press.
- Propp, V. (1984) *Theory and History of Folklore – Theory and History of Literature*. Royaume-Uni : Manchester University Press.
- Queseth, H. (2015) Dette er Arktis. *2°C*, 2015, 1.

- Regjeringen (2013) *Stoltenbergs andre regjering* [l'Internet] 03.03.14. Oslo : Departementenes sikkerhets- og serviceorganisasjon. Accessible de <https://www.regjeringen.no/no/om-regjeringa/tidligere/ministerier_regjeringer/nyere_tid/regjeringer/jens-stoltenbergs-andre-regjering/id449424/> [consulté 13.05.16].
- Regjeringen (2014) *Regjeringen Solberg* [l'Internet] 29.09.14. Oslo : Departementenes sikkerhets- og serviceorganisasjon. Accessible de <<https://www.regjeringen.no/no/om-regjeringa/solberg/Regjeringen-Solberg/id753980/>> [consulté 13.05.16]
- Riegel, M., Pellat, J.C. et Rioul, R. (1999) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Riegel, M., Pellat, J.C. et Rioul, R. (2015) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ross-Larson, B. et al. (2009) *Développement et changement climatique*. Rapport sur le développement dans le monde 2010. Washington : The World Bank.
- Samuelsen, R. J et Rapp, O. M. (2015) Kineserne jakter ressurser på Svalbard og i Arktis. *Aftenposten* [l'Internet], 08.05.15. Accessible de <<http://www.aftenposten.no/nyheter/uriks/Kineserne-jakter-ressurser-pa-Svalbard-og-i-Arktis-7987235.html>>[consulté : 09.05.16].
- Sjåfjell, B. (2015) Oljeutvinning i Arktis er grunnlovsstridig. *NRK* [l'Internet], 15.02.15. Accessible de <<http://www.nrk.no/ytring/oljeutvinning-i-arktis-er-grunnlovsstridig-1.12193700>> [consulté : 09.05.16].
- Tomassone, R. (2002) *Pour enseigner la grammaire*. Paris : Delagrave Édition.
- Vold, E.T. (2008) *Modalité épistémique et discours scientifique : Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et médecine* [thèse de doctorat]. Bergen : Université de Bergen
- Watkins, K. et al. (2007) *Fighting climate change: Human solidarity in a divided world*. Human Development Report 2007/2008. New York : Palgrave Macmillan.